

PAR COURRIEL

Québec, le 10 juillet 2024

N/Réf. : DA16-20240702

Objet : Votre demande d'accès à l'information

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la « Loi sur l'accès », votre demande d'accès reçue le 2 juillet 2024, laquelle se lit comme suit, a été traitée :

« ... je désire obtenir copie des documents suivants, soumis en conformité avec la clause 5 de la convention d'aide financière du ministère de la Langue française à la Ville de Montréal pour la réalisation du projet Valorisation et promotion de la langue française dans la communauté montréalaise à travers des activités des domaines du sport, de l'économie et de la culture (NO SAGIR 400407062) :

1. Le rapport de démarrage, transmis au ministre au plus tard le 31 mai 2023, comprenant la description des activités du projet à réaliser d'ici le 31 décembre 2023 dans le cadre de la convention d'aide financière et les prévisions budgétaires détaillées estimées pour ces projets ;
2. Le second rapport de démarrage, transmis au ministre au plus tard le 31 décembre 2023, comprenant la description des activités du projet à réaliser entre le 1er janvier 2024 et le 31 mars 2025 dans le cadre de la convention d'aide financière et les prévisions budgétaires détaillées estimées pour ces projets ;
3. Le rapport d'état d'avancement, transmis au plus tard le 28 février 2024, et qui inclut:
 - Un bilan des activités réalisées au 31 janvier 2024 ;
 - Un rapport financier relatif à ces activités, accompagné d'une copie des pièces justificatives.
4. Tout autre document d'analyse, d'étude, de bilan, de rapport ou de reddition de compte transmis à l'attention du ministre dans le cadre de ce Plan, qu'il soit préparé par la Ville de Montréal, par un ministère, une autre instance publique ou une firme privée, depuis le début de l'entente jusqu'à aujourd'hui. »

Je vous transmets une copie des documents détenus par le Ministère concernant votre demande dont la communication est conforme aux dispositions de la *Loi sur l'accès*.

Toutefois, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès*, certains documents ne vous sont pas communiqués parce qu'ils contiennent, en substance, des renseignements qui sont visés par certaines restrictions prévues à la loi.

En ce sens, nous appuyons notre décision sur l'article 9, qui précise que le droit d'accès ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès*, je vous informe que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours qui la suivent, conformément à la section III du chapitre IV de cette loi. Des informations relatives à l'exercice d'un tel recours sont jointes en annexe à la présente.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable déléguée de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

(original signé)

Lydia Haddad

p.j.

ANNEXE - AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

Un recours peut s'exercer à la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), ci-après la « Loi sur l'accès ».

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les adresses de la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
2045, rue Stanley, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

**Convention d'aide financière entre le ministre responsable de la
Langue française et la Ville de Montréal 2023-2025**

Rapport de démarrage 2023

Ville de Montréal

Mai 2023

Table des matières

Contexte	2
Objectifs des activités des projets	3
Plan de communication	4
Dictée PGL des municipalités	10

Contexte

Une convention d'aide financière entre le ministre responsable de la langue française et la Ville de Montréal a été signée pour l'accomplissement d'un ensemble de projets de promotion et de valorisation de la langue française.

En conformité avec l'annexe B de la convention d'aide financière, la Ville de Montréal s'engage à soumettre un rapport de démarrage comprenant « **la description des activités des projets à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 dans le cadre de la convention d'aide financière et les prévisions budgétaires détaillées estimées pour ces projets** ». Ce rapport de démarrage doit être transmis au MINISTRE, **au plus tard le 31 mai 2023**.

Le rapport sera présenté au comité de suivi qui sera constitué en vertu de la clause 6 de la convention d'aide financière. Ce comité a entre autres pour mandat d'approuver les activités prévues aux projets ainsi que les prévisions budgétaires allouées à sa réalisation. Il est composé de trois personnes représentantes du MINISTRE et de deux personnes représentantes de la Ville de Montréal. Il importe de préciser que la convention d'aide financière prévoit que « les activités régulières de l'ORGANISME et celles de ses partenaires, de même que celles qui ont une portée ou un objectif politique, ne sont pas admissibles ».

La coordination de la préparation du rapport de démarrage est prise en charge par le Bureau des relations gouvernementales et municipales de la Ville de Montréal.

Objectifs des activités des projets

Comme indiqué à l'annexe A de la convention d'aide financière, les activités des projets à réaliser dans le cadre de la convention s'inscrivent dans les axes *Valorisation* et *Inclusion* du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française pour la période 2021-2024 de la Ville de Montréal. Elles poursuivent les objectifs suivants :

- Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement;
- Valoriser la langue française auprès des Montréalais et Montréalaises allophones ou anglophones issus de la diversité, en mettant l'emphasis sur le caractère distinct et commun du Québec quant à sa culture de tradition française;
- Mobiliser la communauté d'affaires montréalaise autour de la valorisation et de la promotion de l'usage du français, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée de faire des affaires en français au Québec et la force économique de cette langue à l'échelle nationale et internationale;
- Éveiller au fait français les personnes allophones et anglophones nouvellement arrivées sur le territoire montréalais et susciter l'engagement de la société civile pour les soutenir dans leur apprentissage et leur utilisation de la langue de la vie publique;
- Sensibiliser les jeunes au caractère francophone de Montréal et développer leur sentiment d'appartenance à la langue et à la culture communes.

Plan de communication

1.1 Titre du projet

Plan de communication marketing pour la valorisation du français auprès des Montréalaises et Montréalais

1.2 Résumé du projet

Présenter sommairement le projet.

Le projet, piloté par le Service de l'expérience citoyenne et des communications, se traduit par le développement et le déploiement d'un plan de communication marketing visant à faire rayonner la langue française dans la métropole et renforcer le positionnement de Montréal comme métropole francophone des Amériques.

1.3 Description détaillée du projet

Contexte

- Préciser l'action du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 ainsi que les objectifs de la convention d'aide financière visés par le projet.
- Décrire le contexte dans lequel s'inscrit le projet.
- Faire brièvement état des connaissances sur lesquelles s'appuie le projet par rapport au contexte et à la problématique (voir certains renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique à l'annexe 1).
- Tenir compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes et, lorsque cela s'applique, des principes de la Loi sur le développement durable.

En cohérence avec les démarches actuelles des gouvernements municipal et provincial sur le renforcement du français ainsi que le positionnement de Montréal comme métropole francophone des Amériques, le Service de l'expérience citoyenne et des communications souhaite développer et mettre en œuvre un plan de communication marketing pour la population montréalaise.

Le projet s'intègre dans la visée première du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française, soit de faire rayonner la langue française auprès de la collectivité montréalaise.

Le projet est également lié aux objectifs de la convention suivants:

“Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement”

“Sensibiliser les jeunes au caractère francophone de Montréal et développer leur sentiment d'appartenance à la langue et à la culture commune”

“Valoriser la langue française auprès des Montréalais et Montréalaises, en particulier auprès des jeunes, en mettant l'accent sur le caractère fédérateur de la langue française, notamment dans les domaines des sports et de la culture”

Le plan de communication marketing inclura différentes stratégies pour aller rejoindre nos cibles. Il inclura une campagne publicitaire d'envergure qui viendra toucher les citoyens et citoyennes, plus particulièrement les jeunes, les allophones et les personnes issues des communautés culturelles. Les messages clés du plan de communication marketing miseront sur les aspects positifs de vivre dans une métropole francophone, entre autres en mettant de l'avant l'offre de service sportive et culturelle de la Ville. On pourrait y avoir recours et sans s'y limiter à des bannières publicitaires numériques et de l'affichage sur rue, des publications sur les médias sociaux, une stratégie d'influenceurs, des relations médias promotionnelles, des activités de mobilisation terrain et de la création de stratégies de contenu sur mesure pour certaines cibles.

Le plan de communication marketing mettra également sur les personnes ambassadrices positives. Les différentes stratégies incluront notamment la participation citoyenne afin que les messages reflètent bien la vision des citoyennes et citoyens montréalais. Ce pourrait se traduire par une consultation participative autour de la valorisation du français comme recommandé par le comité sur la langue française.

Le personnel de la Ville de Montréal étant un point de contact incontournable avec la population, il sera également mis à contribution dans une stratégie pour diffuser la vision de la Ville de Montréal et son positionnement face au français.

Pour la réalisation de ce projet, l'emploi d'une ressource dédiée au projet sera nécessaire afin de, notamment, planifier le mandat, créer l'équipe projet, déterminer les bonnes cibles, élaborer la stratégie et le suivi du projet avec les parties prenantes et les fournisseurs externes.

Objectifs

Décrire les objectifs poursuivis par le projet.

L'objectif est de sensibiliser au caractère positif de l'emploi de la langue française à Montréal:

- Renforcer et développer le sentiment de fierté de vivre dans la plus grande métropole francophone en Amérique
- Renforcer et développer le sentiment d'appartenance à la culture francophone
- Démontrer le caractère fédérateur de la langue française

Clientèle cible

- Préciser le type de clientèle à qui s'adresse le projet.
- Mentionner les moyens déployés pour joindre la clientèle cible.

- La grande population montréalaise
- Les jeunes (moins de 35 ans)
- Les allophones et personnes issus de la diversité culturelle
- Personnel de la Ville de Montréal

Différentes stratégies de communication et marketing, basées sur les statistiques en lien avec l'utilisation de la langue seront utilisées afin de rejoindre les cibles. Par exemple, en se basant sur les statistiques géographiques décrites en Annexe, des efforts seront orientés en fonction des arrondissements les plus critiques en matière de recul de la langue française.

Activités et calendrier de réalisation

- Décrire les activités du projet à réaliser d'ici le 31 décembre 2023.
- Remplir le tableau ci-dessous, qui précise le calendrier de réalisation 2023.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Planification du projet						x
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Planification du projet	x					
Embauche de la ressource	x					
Octroi du contrat pour l'agence sélectionnée	x					
Étude pré-campagne (si nécessaire)		x				
Planification stratégique de la campagne		x	x	x		

Proposition des premiers visuels				x		
Production					x	x
Déploiement/diffusion						T2 / T3 2024
Étude sur l'efficacité publicitaire de la campagne						fin 2024

4. Résultats attendus

- Décrire les résultats attendus en précisant entre autres les indicateurs et les cibles.
- Le cas échéant, indiquer la mesure de satisfaction de la clientèle ou le processus d'assurance qualité prévus.

Le déploiement de cette campagne est prévu pour 2024.

Une étude qualitative sur la perception du français pourrait s'avérer nécessaire pour évaluer la réussite du projet.

D'autres indicateurs quantitatifs en lien avec les différentes stratégies employés seront aussi employés, tels que:

- La portée
- Le nombre d'impression
- Le nombre de mentions et de partage
- Les retombées de presse
- Statistiques d'ouverture de courriel
- Nombre de clics
- Étude sur la réussite publicitaire auprès des citoyennes et des citoyens
- etc.

5. Partenariats

- Consulter les sections *Responsabilité* et *Appel à des tiers et sous-traitance* de la convention d'aide financière.
- Le cas échéant, indiquez quels sont vos partenaires pour la réalisation du projet et la nature de la collaboration pour chacun d'entre eux.
- Le cas échéant, préciser la contribution financière du ou des partenaires.

L'équipe projet du Service de l'expérience citoyenne et des communications sera responsable de l'entièreté du projet.

Les arrondissements seront impliqués via leurs équipes de communication. D'autres services tels que le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants, le Bureau des relations gouvernementales et municipales, ainsi que le ou la commissaire à la langue française seront

impliqués à certaines étapes du projet.

L'équipe projet mandatera au besoin une firme externe pour la réalisation et l'analyse d'études pré-campagne et post-campagne, ainsi que pour la réalisation d'une consultation citoyenne. Elle pourrait également s'accompagner d'une firme externe spécialisée en conception, création et production publicitaire ainsi qu'en placements média. De plus, l'équipe pourrait avoir besoin d'une firme en stratégie, gestion du changement et mobilisation.

6. Prévisions budgétaires détaillées

- Consulter l'annexe D de la [convention d'aide financière](#) pour connaître les dépenses non admissibles, par exemple la rémunération du personnel régulier de la Ville de Montréal et les frais de traduction.
- Remplir le tableau ci-dessous.

Coûts de main-d'oeuvre (associés exclusivement à la réalisation des activités du projet, y compris les charges sociales, mais excluant les assurances collectives ou individuelles, les REER, les CELI ou les avantages de ce type) (environ 20 % du projet)	160 000 \$
Coûts de location d'équipements ou de locaux pour la réalisation des activités du projet	-
Coûts d'achat de matériel et de fournitures nécessaires à la réalisation du projet	-
Coûts de production	70 000 \$
Coûts de logistique et tenue d'activités	-
Frais d'étude et d'expertise-conseil	40 000 \$
Frais de sous-traitance pour la réalisation d'une partie des activités ou pour la conception de certains outils prévus dans le projet	45 000 \$
Dépenses associées aux activités de communication (diffusion, publication, publicité, etc.) directement liées aux activités du projet (voir aussi le Protocole de visibilité et d'affaires publiques de la convention d'aide financière)	345 000 \$
Frais nécessaires pour la gestion administrative du projet (vérification, comptabilité, informatique, juriste, acquisition ou location de matériel, etc.), jusqu'à concurrence de 10 % des coûts de main-d'oeuvre associées à la réalisation des livrables	-
Honoraires professionnels liés aux activités du projet	40 000

Autres dépenses	
Dépenses totales prévues	700 000 \$

8. Responsable	
Indiquer, dans le tableau ci-dessous, l'unité administrative responsable du projet ainsi que le prénom et le nom de la personne responsable du projet.	
Unité administrative responsable du projet	SECC - Division image de marque et stratégies marketing
Prénom et nom de la personne responsable du projet	Mario Tremblay

Dictée PGL des municipalités

1.1 Titre du projet

La Dictée P.G.L. des municipalités

1.2 Résumé du projet

Présenter sommairement le projet.

Dans le cadre de l'entente entre le ministère de la Langue française et la Ville de Montréal, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) en partenariat avec la Fondation Paul Gérin-Lajoie souhaite déployer un projet de valorisation de la langue française à destination des familles immigrantes dans les espaces propres à la Ville et ses arrondissements.

En profitant de l'expertise et de la reconnaissance de la Dictée PGL, le BINAM propose un partenariat avec cette organisation pour la création du contenu pédagogique et des activités ludiques de valorisation de la langue portant sur la découverte du fonctionnement et de la vie sociale de la municipalité, avec un concours de dictée en fin de programme

Le projet de La Dictée P.G.L. des Municipalités sera déployé en 2 cohortes dans 8 arrondissements de la Ville de Montréal et se déroulera sur une période d'un an (octobre 2023 à septembre 2024). Il propose un concours de dictées des arrondissements avec deux niveaux de difficulté. Il sera soutenu par une équipe de ressources matérielles et humaines, y compris des personnes du milieu de l'enseignement qui feront la conception et la rédaction des activités sur le modèle pédagogique développé par la Fondation Paul Gérin-Lajoie depuis 1991.

En collaboration avec les différentes équipes locales (bibliothèques, centres de loisirs, maisons communautaires, centres des jeunes, etc.), cette initiative offrira des activités d'apprentissage de la langue adaptées à des immigrants et personnes issues de la diversité culturelle, incluant l'utilisation de la photo pour favoriser la découverte et la promotion du patrimoine de la ville et l'usage du français.

Concours de la Dictée P.G.L. des arrondissements (pour les 2 cohortes) : Ce concours permettra aux participants des cohortes de mettre en pratique leurs connaissances et leur maîtrise de la langue, suite aux activités d'apprentissage. Cette activité se veut ludique et vise dans un premier temps à mobiliser les participants des cohortes autour de la langue française.

Les 15 personnes ayant les meilleures notes seront sélectionnées comme finalistes pour participer à la Grande finale de la Mairesse.

Concours de la Dictée P.G.L. des arrondissements (ouvert au grand public) :

Les personnes hors-cohortes intéressées à faire la Dictée P.G.L. de leur arrondissement s'inscrivent sur le site du projet.

Grande finale de la Mairesse : Cette grande finale regroupe tous les finalistes des arrondissements. L'événement pourra aussi être ouvert à toutes et tous les Montréalais.es en présentiel et en virtuel. La dictée sera lue par la Mairesse (lieu à confirmer) en septembre 2024 lors des journées de la culture. La dictée sera également diffusée en direct sur les réseaux sociaux.

Les gagnantes et les gagnants recevront un trophée de bronze, argent ou or, dans chaque catégorie (français langue seconde et français langue maternelle).

Des activités d'apprentissage et de mise en pratique (en préparation à la Dictée P.G.L.). Le projet entend créer du contenu pédagogique et des activités ludiques d'apprentissage et de valorisation de la langue française portant sur la découverte du fonctionnement de la vie sociale, des services municipaux et la richesse de la culture et du patrimoine de la ville de Montréal.

En abordant le vocabulaire et les concepts propres au fonctionnement de la Ville comme la collecte de déchets, la gestion de l'eau, l'écocentre, les taxes, la police, les pompiers, le système scolaire, la participation citoyenne, l'histoire, la géographie et les commerces, les activités permettront d'élargir la connaissance de la vie sociale à Montréal.

Les élèves inscrits à la Dictée P.G.L. à l'école seront invités à soutenir leurs parents dans le projet.

A titre informatif, le matériel pédagogique de préparation des 32 dernières éditions de la Dictée P.G.L. pour les élèves du primaire et du secondaire est disponible sur le site <https://monmagazine.ca/index.php#/visionner/catalogue>, pour montrer l'expertise de la Fondation Paul Gérin-Lajoie dans ce domaine.

Utilisation de la photographie : Les activités pédagogiques incluront un aspect photographique, dans le but de sensibiliser les Montréalais et Montréalaises à l'importance de l'usage de la langue française pour communiquer et de faire découvrir l'histoire et l'identité culturelle de leur ville.

Les photos seront publiées sur la page web du projet de La Dictée P.G.L., avec la mention du nom du photographe et de la légende en français.

1.3 Description détaillée du projet

Contexte

- Préciser l'action du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 ainsi que les objectifs de la convention d'aide financière visés par le projet.
- Décrire le contexte dans lequel s'inscrit le projet.
- Faire brièvement état des connaissances sur lesquelles s'appuie le projet par rapport au contexte et à la problématique (voir certains renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique à l'annexe 1).
- Tenir compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes et, lorsque cela s'applique, des principes de la Loi sur le développement durable.

Le projet de La Dictée P.G.L. des municipalités s'inscrit dans le cadre du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024. Ce projet de valorisation de la langue française s'appuie sur ces connaissances pour promouvoir l'usage du français dans la ville de Montréal. Il vise notamment à sensibiliser les nouveaux arrivants (avec l'appui de leurs enfants scolarisés à Montréal) à l'importance de la langue française, à développer des outils et des activités pour favoriser son usage dans différents milieux, et à encourager la participation des personnes issues de l'immigration et les personnes allophones à l'utilisation de la langue française.

Le projet s'appuie aussi sur les connaissances acquises dans le suivi de l'évolution de la situation linguistique à Montréal, telles que présentées dans l'annexe 1. Ces connaissances montrent l'importance de promouvoir et de valoriser la langue française.

Le projet prend également en compte les réalités et les besoins différenciés des femmes et des hommes, ainsi que les principes de la Loi sur le développement durable, en visant à sensibiliser les Montréalais et Montréalaises à l'importance de la langue française et en encourageant des pratiques linguistiques valorisant son utilisation.

Objectifs

Décrire les objectifs poursuivis par le projet.

Le projet a pour objectifs de :

1. Valoriser la langue française à Montréal, particulièrement auprès des personnes immigrantes;
2. Faire découvrir le patrimoine de la Ville de Montréal, particulièrement aux personnes immigrantes;
3. Favoriser la socialisation et l'inclusion des personnes immigrantes à Montréal;
4. Contribuer à la confiance en soi des personnes immigrantes à Montréal

Ainsi, le projet vise à promouvoir et valoriser la langue française en offrant des activités, des concours et des événements pour les citoyennes et citoyens en particulier celles et ceux allophones et issus de la diversité culturelle.

Ces activités pédagogiques et ces concours ludiques ont aussi pour objectifs de faire découvrir par l'apprentissage et l'usage de la langue française les services offerts par la Ville de Montréal, et les éléments culturels et patrimoniaux de Montréal. Le projet se déroulera d'octobre 2023 à septembre 2024 et sera réalisé en 6 étapes.

Ces objectifs sont en lien direct avec l'action du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 visant à promouvoir l'utilisation de la langue française auprès des citoyennes et citoyens de Montréal.

Clientèle cible

- Préciser le type de clientèle à qui s'adresse le projet.
- Mentionner les moyens déployés pour joindre la clientèle cible.

Clientèle cible

1. Les nouveaux arrivants : parents des enfants qui participent à la Dictée P.G.L. en 2024.
2. Les citoyens et citoyennes de Montréal, particulièrement les personnes immigrantes allophones
3. Les centres de formation et les organismes communautaires offrant des services d'alphabétisation et de francisation.

Moyens pour rejoindre les clientèles visées par le projet de valorisation de la langue française de la ville de Montréal :

1. Communications destinées aux parents des élèves qui participeront à la Dictée P.G.L. en 2024 (à titre informatif, 18 617 élèves montréalais ont participé à la Dictée P.G.L. en 2023, provenant de 82 écoles).
2. Démarchage direct auprès des centres municipaux d'accueil des personnes immigrantes, des organismes communautaires, des chambres de commerce présentes sur l'Île de Montréal, des employeurs et des écoles inscrites à la Dictée P.G.L.
3. Communication à travers les médias des diasporas de Montréal pour diffuser l'information sur les actions entreprises dans le cadre du plan d'action.
4. Publications sur Facebook et LinkedIn : les publications peuvent inclure des messages sur l'importance de la langue française et des informations sur les événements et les initiatives de promotion de la langue française.

Activités et calendrier de réalisation

- Décrire les activités du projet à réaliser d'ici le 30 septembre 2024

Le programme peut être résumé en 6 étapes clés :

1. Démarches auprès des parents d'élèves inscrits à la Dictée P.G.L. et organismes de relais pour les inscriptions;
2. Concevoir les outils pédagogiques et les activités d'apprentissage;
3. Offrir de la formation en appui aux activités d'apprentissage sur les thèmes municipaux;
4. Inclure l'utilisation de la photographie dans les activités d'apprentissage;
5. Tenir des dictées d'arrondissement sur les thèmes de la municipalité — Lecture par maire/mairesse d'arrondissement; et,
6. Tenir une grande finale de la Dictée P.G.L. de la Mairesse.

Octobre à décembre 2023 :

- Démarches auprès des arrondissements et des organisations communautaires de relais.
- Conception et production des outils pédagogiques et du plan de communication.
- Planification et élaboration des outils, des contenus, ateliers et événements du projet.
- Recruter les personnes-ressources et les experts pour la préparation des ateliers de formation et la rédaction des activités pédagogiques.
- Conception et production des outils promotionnels.
- Mise en ligne de la page Web et du groupe Facebook du projet avec les informations pertinentes.
- Conception et rédaction des supports pédagogiques pour les activités ludiques de valorisation de la langue.
- Organisation des ateliers de valorisation de la langue.

Janvier et février 2024 : Cohorte #1 (240 participants)

- 6 ateliers d'apprentissage (présentiel et virtuel, et accessibles par enregistrement).
- Publication de photos patrimoniales prises par la cohorte.
- Lecture d'une dictée à la cohorte (initiation au concept de Dictée P.G.L.).

Avril et mai 2024 : Cohorte #2 (240 participants)

- 6 ateliers d'apprentissage (présentiel et virtuel, et accessibles par enregistrement)
- Publication de photos patrimoniales prises par la cohorte. Lecture d'une dictée à la cohorte (initiation au concept de Dictée P.G.L.).

Juin 2024 : Dictée P.G.L. des arrondissements

- Organisation d'une Dictée PGL dans chaque arrondissement, lue par le maire ou la mairesse d'arrondissement.
- Activité ouverte aux participants des 2 cohortes, ainsi qu'aux habitants de l'arrondissement (2 niveaux de difficulté de dictée).
- Sélection de 15 finalistes par arrondissement.

Septembre 2024 : Dictée P.G.L. de la Mairesse

Organisation de la grande finale de la Dictée P.G.L. de la Mairesse qui réunira les 120 finalistes des arrondissements dans un même lieu. La mairesse de Montréal ou un élu de la Ville sera invité à lire la dictée. Cet événement aura lieu au mois de septembre 2024 dans le contexte des journées de la culture et clôturera les activités du projet avec la remise des prix bronze, argent et or aux finalistes des catégories français langue maternelle et français langue seconde.

Le Maire ou la Mairesse de chaque arrondissement choisira 10 photos qui seront présentées lors de l'événement.

- Remplir le tableau ci-dessous, qui précise le calendrier de **réalisation** 2024

→ **VOIR CALENDRIER DE RÉALISATION EN PIÈCE JOINTE**

	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024

4. Résultats attendus

- Décrire les résultats attendus en précisant entre autres les indicateurs et les cibles.
- Le cas échéant, indiquer la mesure de satisfaction de la clientèle ou le processus d'assurance qualité prévus.

Sensibiliser la population de Montréal à l'importance de la valorisation de la langue française : Faire participer au moins 480 Montréalais et Montréalaises allophones et anglophones pendant l'année 2024 (Cohorte #1 : 240 inscriptions et Cohorte #2 : 240 inscriptions) sur 8 arrondissements.

Favoriser l'apprentissage et l'amélioration de la langue française :

- Taux de participation et d'achèvement des activités pédagogiques et ludiques ciblé à 70 %
- Nombre de participants qui ont déclaré avoir amélioré leurs compétences linguistiques : 350

Promouvoir la découverte de la culture et patrimoine de la ville de Montréal :

- Nombre de photos patrimoniales soumises dans le groupe Facebook : 600

Pour mesurer la satisfaction de la clientèle, plusieurs mesures sont prévues tout au long du projet :

1. Des sondages de satisfaction seront réalisés pour recueillir les commentaires et les suggestions des participants à la fin de chaque cohorte dans chaque arrondissement.
2. Les équipes chargées des activités tiendront un registre des commentaires et des suggestions reçus pour les intégrer dans l'organisation des prochaines activités.
3. Les équipes responsables du projet se réuniront régulièrement pour faire le point sur les activités passées et à venir et pour évaluer la satisfaction de la clientèle.
4. Les indicateurs de performance tels que le nombre de participants, le taux de participation, le nombre de soumissions et le taux de satisfaction globale, seront régulièrement mesurés et évalués pour évaluer l'efficacité du projet dans la réalisation de ses objectifs.

5. Partenariats

- Consulter les sections *Responsabilité* et *Appel à des tiers et sous-traitance* de la convention d'aide financière.
- Le cas échéant, indiquez quels sont vos partenaires pour la réalisation du projet et la nature de la collaboration pour chacun d'entre eux.
- Le cas échéant, préciser la contribution financière du ou des partenaires.
 - OQLF pour le choix du vocabulaire
 - Druide (Antidote) pour la création des documents explicatifs des corrigés des dictées

6. Prévisions budgétaires détaillées

- Consulter l'annexe D de la convention d'aide financière pour connaître les dépenses non admissibles, par exemple la rémunération du personnel régulier de la Ville de Montréal et les frais de traduction.
- Remplir le tableau ci-dessous.

Coûts de main-d'oeuvre (associés exclusivement à la réalisation des activités du projet, y compris les charges sociales, mais excluant les assurances collectives ou individuelles, les REER, les CELI ou les avantages de ce type)	-
Coûts de location d'équipements ou de locaux pour la réalisation des activités du projet	3 000 \$
Coûts d'achat de matériel et de fournitures nécessaires à la réalisation du projet	4 000 \$
Coûts de production	20 000 \$
Coûts de logistique et tenue d'activités	5 000 \$
Frais d'étude et d'expertise-conseil	
Frais de sous-traitance pour la réalisation d'une partie des activités ou pour la conception de certains outils prévus dans le projet	
Dépenses associées aux activités de communication (diffusion, publication, publicité, etc.) directement liées aux activités du projet (voir aussi le Protocole de visibilité et d'affaires publiques de la <u>convention d'aide financière</u>)	15 000 \$
Frais nécessaires pour la gestion administrative du projet (vérification, comptabilité, informatique, juriste, acquisition ou location de matériel, etc.), jusqu'à concurrence de 10 % des coûts de main-d'oeuvre associées à la réalisation des livrables	8 000 \$
Honoraires professionnels liés aux activités du projet	125 000 \$
Autres dépenses	
Dépenses totales prévues	180 000 \$

8. Responsable

Indiquer, dans le tableau ci-dessous, l'unité administrative responsable du projet ainsi que le prénom et le nom de la personne responsable du projet.

Unité administrative responsable du projet	Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal
Prénom et nom de la personne responsable du projet	Jessica Lagacé-Banville. Cheffe de division. Directrice par intérim

ANNEXE

Quelques renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique (cette section sera actualisée ultérieurement)

Sources de données sociolinguistiques

- **Montréal en statistiques :**

- Données sur les langues parlées à Montréal, recensements 2011 et 2016 (accès restreint : accessible dans un répertoire partagé à la Ville de Montréal)
- Atlas sociodémographiques de 2016
- Annuaire statistiques 2016

Remarque : La date de diffusion prévue par Statistiques Canada pour les données du Recensement de la population de 2021 sur la diversité linguistique et l'utilisation de l'anglais et du français au Canada est le 17 août 2021.

- **Office québécois de la langue française :** Données sociolinguistiques – suivi de l'évolution de la situation linguistique

Remarque : La Charte de la langue française adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et modifiée le 12 juin 2002 a conféré à l'Office québécois de la langue française la mission de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre.

Quelques faits saillants

- **Culture :** Selon le Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec publié en 2019, le choix de la langue des activités culturelles est aussi lié à l'âge des personnes. Chez les francophones, la proportion de personnes pratiquant le plus leurs activités en français augmente selon l'âge. Les jeunes de 15 à 34 ans sont ceux qui pratiquent le moins leurs activités culturelles en français (p. 54).
- **Travail :** Le Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec publié en 2019 a dressé une liste des secteurs d'activités économiques prioritaires, c'est-à-dire des secteurs où le français est le moins utilisé. Ces secteurs sont les suivants :
 - secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises;
 - secteur de pointe et du numérique (édition de logiciels et systèmes informatiques);
 - secteur des services professionnels, scientifiques et techniques;
 - secteur du commerce de gros;
 - secteur du transport et de l'entreposage.

De plus, selon l'étude Langues utilisées dans diverses situations de travail au Québec en 2018 (publié en 2021), l'une des principales raisons mentionnées pour expliquer le recours à l'anglais au travail demeure les principales préférences linguistiques d'autrui. En 2018, 28,7 % des francophones travaillant sur l'île de Montréal expliquaient leur utilisation de l'anglais par la prise en considération des préférences de leurs collègues (p. 17).

- **Territoires prioritaires en matière de valorisation du français**

- Le rapport *Langues utilisées au travail (2001-2016)* contient une carte qui présente la portion de travailleuses et de travailleurs qui utilisaient l'anglais le plus souvent selon le lieu de travail, quartiers et municipalités de la RMR de Montréal (p. 30).
- Les *annuaires statistiques 2016* présentent des données sur la population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la langue utilisée le plus souvent au travail, par arrondissements.
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements où les pourcentages** de la population qui utilise le **français** le plus souvent **au travail** sont **les moins élevés** :
 - Pierrefonds-Roxboro¹ (42,7%);
 - Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (43,2 %);
 - Saint-Laurent (54,9 %);
 - LaSalle (56,5 %);
 - L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (58,5 %);
 - Ville-Marie (59,4 %).
 - Les *annuaires statistiques 2016* présentent aussi des données sur la population selon la connaissance des langues officielles, par arrondissement.
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements** où les pourcentages de la population qui **ne connaît que l'anglais** sont **les plus élevés** :
 - Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (23,9 %);
 - Pierrefonds-Roxboro (20 %);
 - LaSalle (18,4 %);
 - Ville-Marie (18 %);
 - Saint-Laurent (16 %);
 - Outremont (13,6 %).
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements** où les pourcentages de la population qui **ne connaît ni le français ni l'anglais** sont **les plus élevés** :
 - Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (5,2 %);
 - Saint-Laurent (4,9 %);
 - Saint-Léonard (3,9 %);
 - Outremont (3,5 %);
 - Ahuntsic–Cartierville (3,0 %);
 - LaSalle et Montréal-Nord (2,7 %).

Remarque : Au moment de la rédaction de ce rapport de démarrage, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne de l'Office québécois de la langue française travaillait à la préparation d'une présentation à l'intention de la Ville de Montréal sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique. Cette présentation vise à enrichir la réflexion à l'égard des activités à déployer dans le cadre du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 de la Ville de Montréal.

¹ Cet arrondissement a obtenu une reconnaissance en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

Calendrier de réalisation du projet de La Dictée P.G.L. des municipalités – Ville de Montréal :

Activité	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Août 2024	Septembre 2024
Planification et élaboration des outils et contenus. (Déroulement sur plusieurs mois)	X	X	X									
Rapprochement avec les 8 arrondissements et leur écosystème communautaire	X	X	X									
Recrutement des personnes-ressources et des experts	X	X										
Conception et production des outils promotionnels (Déroulement sur plusieurs mois)	x	X	X	X								
Mise en ligne de la page Web du projet et du groupe Facebook		x										
Application du plan de communication et de promotion (publicité, réseau sociaux, page web, communiqué, etc.)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Rédaction et production des supports pédagogiques (Déroulement sur plusieurs mois)	x	x	x	x	x	x						
Inscriptions aux activités d'apprentissage des cohortes 1 et 2		x	x	x	x	x						
Cohorte #1 : Déploiement des activités d'apprentissage				x	x							

[illegible]

**Convention d'aide financière entre le ministre responsable de la
Langue française et la Ville de Montréal 2023-2025**

Rapport de démarrage 2023

Ville de Montréal

décembre 2023

Table des matières

Contexte	3
Objectifs des activités des projets	4
Fonds de programmation francophone (FPF) - Festivals et événements	6

Contexte

Une convention d'aide financière entre le ministre responsable de la Langue française et la Ville de Montréal a été signée pour l'accomplissement d'un ensemble de projets de promotion et de valorisation de la langue française.

En conformité avec l'annexe B de la convention d'aide financière, la Ville de Montréal s'engage à soumettre un rapport de démarrage comprenant « **la description des activités des projets à réaliser entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mars 2025 dans le cadre de la convention d'aide financière et les prévisions budgétaires détaillées estimées pour ces projets** ». Ce rapport de démarrage doit être transmis au MINISTRE, **au plus tard le 31 décembre 2023**.

Le rapport sera présenté au comité de suivi qui sera constitué en vertu de la clause 6 de la convention d'aide financière. Ce comité a, entre autres, pour mandat d'approuver les activités prévues aux projets ainsi que les prévisions budgétaires allouées à sa réalisation. Il est composé de trois personnes représentantes du MINISTRE et de deux personnes représentantes de la Ville de Montréal. Il importe de préciser que la convention d'aide financière prévoit que « les activités régulières de l'ORGANISME et celles de ses partenaires, de même que celles qui ont une portée ou un objectif politique, ne sont pas admissibles ».

La coordination de la préparation du rapport de démarrage est prise en charge par le Bureau des relations gouvernementales et municipales de la Ville de Montréal.

Objectifs des activités des projets

Comme indiqué à l'annexe A de la convention d'aide financière, les activités des projets à réaliser dans le cadre de la convention s'inscrivent dans les axes *Valorisation* et *Inclusion* du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française pour la période 2021-2024 de la Ville de Montréal. Elles poursuivent les objectifs suivants :

- de promouvoir le français comme langue officielle du Québec, dans la métropole, et contribuer à son rayonnement
- de valoriser le français auprès de la population, en mettant l'accent sur le caractère fédérateur de la langue française, particulièrement en sports et en culture
- de mobiliser la communauté d'affaires montréalaise autour des enjeux de notre langue et enfin,
- de sensibiliser les jeunes au caractère francophone de Montréal. De développer leur sentiment d'appartenance à notre langue et notre culture communes.

Renseignements importants

- Le formulaire ci-dessous a été conçu pour être rempli de manière électronique.
- Un formulaire doit être rempli pour chaque projet proposé.
- Toutes les rubriques doivent être remplies.
- Les contenus doivent être rédigés en français, dans une langue de qualité.
- **Pour toute demande d'aide ou d'information**, veuillez communiquer avec la conseillère en charge du dossier: [REDACTED]

Fonds de programmation francophone (FPF) - Festivals et événements

1.1 Titre du projet

Fonds de programmation francophone (FPF) - Festivals et événements

1.2 Résumé du projet

Présenter sommairement le projet.

Montréal, ville de festivals et d'événements, soutient la vitalité culturelle et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assure la pérennité de leur pratique sur son territoire.

Fort du succès de la première édition du Fonds de programmation francophone en 2023, la Ville souhaite revoir et étendre son action en 2024 en ouvrant le programme de soutien à près de 90 organismes admissibles afin de favoriser l'accès à la culture francophone à toutes les citoyennes et tous les citoyens sur l'ensemble du territoire.

En 2024, l'objectif est d'offrir un enveloppe de soutien financier supplémentaire aux organismes produisant des festivals afin de consolider la promotion de leur programmation axée sur la francophonie. La volonté est de financer plus de vingt-cinq festivals valorisant la langue française.

1.3 Description détaillée du projet

Contexte

- Préciser l'action du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 ainsi que les objectifs de la convention d'aide financière visés par le projet.
- Décrire le contexte dans lequel s'inscrit le projet.
- Faire brièvement état des connaissances sur lesquelles s'appuie le projet par rapport au contexte et à la problématique (voir certains renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique à l'annexe 1).
- Tenir compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes et, lorsque cela s'applique, des principes de la Loi sur le développement durable.

Ce projet vise l'action 9 du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 : *Accroître la présence de la culture en français dans les institutions et l'espace public montréalais (ex. : musique, textes).*

Les objectifs généraux sont de:

- Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement
- Valoriser la langue française auprès des Montréalaises et Montréalais allophones ou anglophones issus de la diversité, en mettant l'accent sur le caractère distinct et commun du Québec quant à sa culture de tradition française

Le Fonds correspond également aux objectifs identifiés dans le plan stratégique Montréal 2030¹ où la culture est considérée comme un levier de développement en soutenant la vitalité culturelle, en renforçant l'équité et l'inclusion et en offrant des activités dans les divers quartiers. Afin d'accroître les actions mobilisantes, les organismes produisant des festivals et événements pourront obtenir via le Fonds un soutien financier supplémentaire dédié à la promotion de la langue française sur le territoire de la ville.

Soulignons que le dernier rapport sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique de l'Office québécoise de la langue française (2019) démontre des besoins importants en matière de valorisation du français en culture. Dans ce rapport, il est mentionné que les données évolutives sur la langue des productions culturelles au Québec – publiées par l'Observatoire de la culture et des communications – témoignent du fait que le français connaît une diminution dans la consommation des produits culturels. Il nous apparaît d'autant plus important de mettre l'accent sur la valorisation de la langue française dans l'offre culturelle multidisciplinaire par le biais de ce Fonds.

L'analyse des projets déposés dans le cadre du Fonds se fera de façon pondérée selon les arrondissements ciblés par les annuaires statistiques 2016. Ceux-ci présentent des données sur la population selon la connaissance des langues officielles (par arrondissement).

À titre indicatif, voici les six arrondissements où les pourcentages de la population qui ne connaît que l'anglais sont les plus élevés :

- Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (23,9 %)
- Pierrefonds-Roxboro (20 %)
- LaSalle (18,4 %)
- Ville-Marie (18 %)
- Saint-Laurent (16 %)
- Outremont (13,6 %)

À titre indicatif, voici les sept arrondissements où les pourcentages de la population qui ne connaît ni le français ni l'anglais sont les plus élevés :

¹ <https://montreal.ca/articles/montreal-2030-un-premier-plan-strategique>

- Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (5,2 %)
- Saint-Laurent (4,9 %)
- Saint-Léonard (3,9 %)
- Outremont (3,5 %)
- Ahuntsic–Cartierville (3,0 %)
- LaSalle et Montréal-Nord (2,7 %)

Comme dans tous les programmes de soutien développés par la Division Festivals et événements, les critères d'analyse des projets incluront les bonnes pratiques en matière d'écoresponsabilité et ainsi celles en équité, diversité et inclusion.

La volonté est de financer plus de vingt-cinq projets de programmation francophone dans le cadre des festivals et événements pour des montants variant de 5 000 \$ à 20 000 \$, dépendamment du budget total de l'événement.

Objectifs

Décrire les objectifs poursuivis par le projet.

Voici les objectifs spécifiques du projet:

- Promouvoir le français, langue officielle du Québec, à travers les festivals et les événements culturels montréalais et contribuer à son rayonnement
- Offrir un soutien financier supplémentaire aux organismes produisant des festivals et des événements culturels, permettant de réduire la pression de la hausse importante des coûts généraux depuis la pandémie de COVID-19
- Profiter de la notoriété des festivals montréalais pour promouvoir la langue française auprès des allophones ou anglophones de la métropole
- Mettre de l'avant l'importance de la langue française dans l'offre culturelle tout en permettant aux festivals et événements de travailler sur de nouveaux concepts ou idées de mise en valeur de la langue française
- Sensibiliser les jeunes au caractère francophone de Montréal et développer leur sentiment d'appartenance à la langue et à la culture communes

Clientèle cible

- Préciser le type de clientèle à qui s'adresse le projet.
- Mentionner les moyens déployés pour joindre la clientèle cible.

Ce Fonds sera offert exclusivement aux organismes financés par l'entremise du [Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels](#) (PSFEC) de la Division Festivals et événements en 2024.

La promotion autour de la programmation francophone permettra de joindre l'ensemble des Montréalaises et Montréalais qui participent aux festivals et événements. L'offre permettra également à des milliers de personnes un accès à la culture francophone, en plus d'encourager la participation de la population à la vie artistique et culturelle montréalaise et l'engagement des artistes dans leurs communautés.

Les projets sélectionnés seront interculturels et inclusifs pour rejoindre les personnes éloignées de l'offre culturelle professionnelle, notamment les personnes issues des communautés culturelles, les Autochtones, les personnes vulnérables, les personnes ayant des limitations fonctionnelles, ou encore pour répondre aux besoins spécifiques d'une population, comme les enfants, les adolescent.e.s, les jeunes adultes, les adultes, les femmes, les personnes aînées, les familles, etc.

De façon spécifique, les événements sélectionnés devront inclure:

- Un plan de promotion et de publicité développé en fonction du public cible
- Une programmation francophone renforçant l'engagement citoyen
- Une programmation offrant des activités gratuites en français

Activités et calendrier de réalisation

- Décrire les activités du projet à réaliser d'ici le 31 décembre 2023.
- Remplir le tableau ci-dessous, qui précise le calendrier de réalisation 2024.

Activité	Calendrier de réalisation 2023/24								
	J a n v i e r	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil/Sept	Oct/Nov	Décembre
Embauche de l'agente de projet	x								
Mise à jour du programme	x	x	x						
Lancement du projet				x					

Réception des dossiers						x			
Comité d'analyse							x		
Réponse aux organismes							x		
Déroulement des programmations*	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Bilan									X jusqu'en 2025

*Il est souhaité de lancer l'appel à projets du Fonds de programmation francophone au printemps 2024. Ainsi, les organismes visés seront alors connus puisque le soutien dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels (PSFEC) offert par la Ville de Montréal sera confirmé au plus tard le 1er avril 2024. Les festivals se déroulant entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 pourront alors présenter un dossier et ainsi potentiellement recevoir un soutien financier dédié à la promotion et à la programmation axées sur la francophonie (et ce rétroactivement, s'il y a lieu).

4. Résultats attendus

- Décrire les résultats attendus en précisant entre autres les indicateurs et les cibles.
- Le cas échéant, indiquer la mesure de satisfaction de la clientèle ou le processus d'assurance qualité prévus.
 - Évaluation quantitative des projets: selon les bilans déposés par les organismes
 - nombre de projet réalisés: financer plus de 25 projets avec des montants variant de 5 000 \$ à 20 000 \$ (dépendamment du budget total de l'événement), pour un grand total de 350 000\$
 - nombres d'organismes impliqués: soutenir financièrement 25 OBNL culturels ou communautaires
 - nombres de jours d'activités: minimum 25 jours
 - nombres d'activités offertes au grand public: minimum 50
 - nombre d'activités offertes aux participants: minimum 50
 - nombre de participants: à déterminer
 - achalandage (public spectateur): à déterminer
 - Évaluation qualitative: auto-évaluation à faire par les organismes financés lors de la remise du bilan
 - retombées du projet quant au développement de public et de sensibilisation à la langue française

- efforts consacrés à la promotion et à la publicité pour rejoindre le public-cible
- impacts sur les populations allophones et anglophones

5. Partenariats

- Consulter les sections *Responsabilité* et *Appel à des tiers et sous-traitance* de la convention d'aide financière.
- Le cas échéant, indiquez quels sont vos partenaires pour la réalisation du projet et la nature de la collaboration pour chacun d'entre eux.
- Le cas échéant, préciser la contribution financière du ou des partenaires.

Un appel à projet dédié à près de 90 organismes admissibles financés par l'entremise d'un Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels (PSFEC) de la Division Festivals et événements en 2024

6. Prévisions budgétaires détaillées

- Consulter l'annexe D de la convention d'aide financière pour connaître les dépenses non admissibles, par exemple la rémunération du personnel régulier de la Ville de Montréal et les frais de traduction.
- Remplir le tableau ci-dessous.

Coûts de main-d'oeuvre (associés exclusivement à la réalisation des activités du projet, y compris les charges sociales, mais excluant les assurances collectives ou individuelles, les REER, les CELI ou les avantages de ce type) (environ 20 % du projet)	40 000\$
Coûts de location d'équipements ou de locaux pour la réalisation des activités du projet	
Coûts d'achat de matériel et de fournitures nécessaires à la réalisation du projet	
Coûts de production	
Coûts de logistique et tenue d'activités	350 000\$
Frais d'étude et d'expertise-conseil	
Frais de sous-traitance pour la réalisation d'une partie des activités ou pour la conception de certains outils prévus dans le projet	5 000\$
Dépenses associées aux activités de communication	5 000\$

(diffusion, publication, publicité, etc.) directement liées aux activités du projet (voir aussi le Protocole de visibilité et d'affaires publiques de la <u>convention d'aide financière</u>)	
Frais nécessaires pour la gestion administrative du projet (vérification, comptabilité, informatique, juriste, acquisition ou location de matériel, etc.), jusqu'à concurrence de 10 % des coûts de main-d'oeuvre associées à la réalisation des livrables	
Honoraires professionnels liés aux activités du projet	
Autres dépenses	
Dépenses totales prévues	400 000 \$

8. Responsable	
Indiquer, dans le tableau ci-dessous, l'unité administrative responsable du projet ainsi que le prénom et le nom de la personne responsable du projet.	
Unité administrative responsable du projet	Service de la culture/Division festivals et événements (DFÉ)
Prénom et nom de la personne responsable du projet	Bianelle Legros, chef de division DFÉ Marie-Christine Roy, agente de projets, événements spéciaux

ANNEXE

Quelques renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique

Sources de données sociolinguistiques

- **Montréal en statistiques :**

- Données sur les langues parlées à Montréal, recensements 2011 et 2016 (accès restreint : accessible dans un répertoire partagé à la Ville de Montréal)
- Atlas sociodémographiques de 2016
- Annuaire statistiques 2016

Remarque : La date de diffusion prévue par Statistiques Canada pour les données du Recensement de la population de 2021 sur la diversité linguistique et l'utilisation de l'anglais et du français au Canada est le 17 août 2021.

- **Office québécois de la langue française :** Données sociolinguistiques – suivi de l'évolution de la situation linguistique

Remarque : La Charte de la langue française adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et modifiée le 12 juin 2002 a conféré à l'Office québécois de la langue française la mission de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre.

Quelques faits saillants

- **Culture :** Selon le Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec publié en 2019, le choix de la langue des activités culturelles est aussi lié à l'âge des personnes. Chez les francophones, la proportion de personnes pratiquant le plus leurs activités en français augmente selon l'âge. Les jeunes de 15 à 34 ans sont ceux qui pratiquent le moins leurs activités culturelles en français (p. 54).
- **Travail :** Le Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec publié en 2019 a dressé une liste des secteurs d'activités économiques prioritaires, c'est-à-dire des secteurs où le français est le moins utilisé. Ces secteurs sont les suivants :
 - secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises;
 - secteur de pointe et du numérique (édition de logiciels et systèmes informatiques);
 - secteur des services professionnels, scientifiques et techniques;
 - secteur du commerce de gros;
 - secteur du transport et de l'entreposage.

De plus, selon l'étude Langues utilisées dans diverses situations de travail au Québec en 2018 (publié en 2021), l'une des principales raisons mentionnées pour expliquer le recours à l'anglais au travail demeure les principales préférences linguistiques d'autrui. En 2018, 28,7 % des francophones travaillant sur l'île de Montréal expliquaient leur utilisation de l'anglais par

la prise en considération des préférences de leurs collègues (p. 17).

- **Territoires prioritaires en matière de valorisation du français**

- Le rapport *Langues utilisées au travail (2001-2016)* contient une carte qui présente la portion de travailleuses et de travailleurs qui utilisaient l'anglais le plus souvent selon le lieu de travail, quartiers et municipalités de la RMR de Montréal (p. 30).
- Les *annuaires statistiques 2016* présentent des données sur la population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la langue utilisée le plus souvent au travail, par arrondissements.
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements où les pourcentages** de la population qui utilise le **français** le plus souvent **au travail** sont **les moins élevés** :
 - Pierrefonds-Roxboro² (42,7%);
 - Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (43,2 %);
 - Saint-Laurent (54,9 %);
 - LaSalle (56,5 %);
 - L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (58,5 %);
 - Ville-Marie (59,4 %).
 - Les *annuaires statistiques 2016* présentent aussi des données sur la population selon la connaissance des langues officielles, par arrondissement.
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements** où les pourcentages de la population qui **ne connaît que l'anglais** sont **les plus élevés** :
 - Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (23,9 %);
 - Pierrefonds-Roxboro (20 %);
 - LaSalle (18,4 %);
 - Ville-Marie (18 %);
 - Saint-Laurent (16 %);
 - Outremont (13,6 %).
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements** où les pourcentages de la population qui **ne connaît ni le français ni l'anglais** sont **les plus élevés** :
 - Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (5,2 %);
 - Saint-Laurent (4,9 %);
 - Saint-Léonard (3,9 %);
 - Outremont (3,5 %);
 - Ahuntsic–Cartierville (3,0 %);
 - LaSalle et Montréal-Nord (2,7 %).

² Cet arrondissement a obtenu une reconnaissance en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

Remarque : Au moment de la rédaction de ce rapport de démarrage, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne de l'Office québécois de la langue française travaillait à la préparation d'une présentation à l'intention de la Ville de Montréal sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique. Cette présentation vise à enrichir la réflexion à l'égard des activités à déployer dans le cadre du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 de la Ville de Montréal.

**Convention d'aide financière entre le ministre responsable de la
Langue française et la Ville de Montréal 2023-2025**

Rapport de démarrage 2024

Ville de Montréal

Janvier 2024

Table des matières

Contexte	3
Objectifs des activités des projets	4
190e édition de la Fête nationale du Québec à Montréal - 2024	6

Contexte

Une convention d'aide financière entre le ministre responsable de la langue française et la Ville de Montréal a été signée pour l'accomplissement d'un ensemble de projets de promotion et de valorisation de la langue française.

En conformité avec l'annexe B de la [convention d'aide financière](#) la Ville de Montréal s'engage à soumettre un rapport de démarrage comprenant « **la description des activités des projets à réaliser entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mars 2025 dans le cadre de la convention d'aide financière et les prévisions budgétaires détaillées estimées pour ces projets** ». Ce rapport de démarrage doit être transmis au MINISTRE, **au plus tard le 31 décembre 2023**.

Le rapport sera présenté au comité de suivi qui sera constitué en vertu de la clause 6 de la convention d'aide financière. Ce comité a entre autres pour mandat d'approuver les activités prévues aux projets ainsi que les prévisions budgétaires allouées à sa réalisation. Il est composé de trois personnes représentantes du MINISTRE et de deux personnes représentantes de la Ville de Montréal. Il importe de préciser que la convention d'aide financière prévoit que « les activités régulières de l'ORGANISME et celles de ses partenaires, de même que celles qui ont une portée ou un objectif politique, ne sont pas admissibles ».

La coordination de la préparation du rapport de démarrage est prise en charge par le Bureau des relations gouvernementales et municipales de la Ville de Montréal.

Objectifs des activités des projets

Comme indiqué à l'annexe A de la convention d'aide financière, les activités des projets à réaliser dans le cadre de la convention s'inscrivent dans les axes *Valorisation* et *Inclusion* du [Plan d'action en matière de valorisation de la langue française pour la période 2021-2024](#) de la Ville de Montréal. Elles poursuivent les objectifs suivants :

- de promouvoir le français comme langue officielle du Québec, dans la métropole, et contribuer à son rayonnement ;
- de valoriser le français auprès de la population, en mettant l'accent sur le caractère fédérateur de la langue française, particulièrement en sports et en culture ;
- de mobiliser la communauté d'affaires montréalaise autour des enjeux de notre langue ; et enfin,
- de sensibiliser les jeunes au caractère francophone de Montréal. De développer leur sentiment d'appartenance à notre langue et notre culture communes.

Renseignements importants

- Le formulaire ci-dessous a été conçu pour être rempli de manière électronique.
- Un formulaire doit être rempli pour chaque projet proposé.
- Toutes les rubriques doivent être remplies.
- Les contenus doivent être rédigés en français, dans une langue de qualité.
- **Pour toute demande d'aide ou d'information**, veuillez communiquer avec la conseillère en charge du dossier, [REDACTED]

SECTION 1 | PROJET

1.1 Titre du projet

190e édition de la Fête nationale du Québec à Montréal - 2024

1.2 Résumé du projet

Présenter sommairement le projet.

Montréal, ville de festivals et d'événements, soutient la vitalité culturelle et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assure la pérennité de leur pratique sur son territoire. Elle vise à offrir cette année un soutien financier bonifié au Comité de la Fête nationale de la St-Jean Inc. (CFN).

Chaque année, le CFN présente des festivités uniques à saveur historique plaçant au cœur de sa programmation la culture québécoise et le **fait français en Amérique**. Il est mandaté par le gouvernement du Québec pour organiser les activités d'impact national de la fête dans la métropole, dont un grand spectacle et un défilé.

Les célébrations de la 190e édition de la Fête nationale du Québec à Montréal sont pensées dans le souci particulier de représenter le Québec d'aujourd'hui et donnent une place aux Premières Nations et aux représentantes et représentants des communautés culturelles.

1.3 Description détaillée du projet

Contexte

- Préciser l'action du [Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024](#) ainsi que les objectifs de la convention d'aide financière visés par le projet.
- Décrire le contexte dans lequel s'inscrit le projet.
- Faire brièvement état des connaissances sur lesquelles s'appuie le projet par rapport au contexte et à la problématique (voir certains renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique à l'annexe 1).
- Tenir compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes et, lorsque cela s'applique, des principes de la Loi sur le développement durable.

Ce projet vise l'action 9 du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 : *Accroître la présence de la culture en français dans les institutions et l'espace public montréalais (ex. : musique, textes).*

Dans le cadre de ce soutien financier qui viendra bonifier la subvention offerte par la Ville de Montréal, les activités prévues par le CFN se divisent en trois volets:

Grand spectacle

Le spectacle de la Fête nationale du Québec à Montréal sera de retour au Parc Maisonneuve. Ainsi, le 24 juin prochain, la population sera invitée à vivre la Fête nationale dès 12h00 avec la répétition générale du spectacle suivi à 13h30 du départ du traditionnel défilé dans les rues de Montréal. Le Grand spectacle aura lieu devant public au parc Maisonneuve en soirée, et sera capté et télédiffusé sur les ondes d'ICI Radio-Canada Télé et TVA.

Défilé

Le défilé aura lieu dans les rues de Montréal dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie (boul. St-Joseph à partir de la rue Molson jusqu'à Pie-IX), suivi d'une arrivée prévue au parc Maisonneuve.

Réception protocolaire

Le CFN organise en collaboration avec la Ville de Montréal la réception protocolaire du 24 juin. Cette réception réunit les forces vives de notre métropole: élues et élus, membres du corps consulaire, représentantes et représentants des milieux des affaires et de l'éducation, etc. Un rendez-vous incontournable, ayant lieu à l'Hôtel de Ville de Montréal, qui perpétue une tradition montréalaise de 189 ans.

L'événement correspond également aux intentions relevées dans le plan stratégique Montréal 2030 en faisant la promotion de la langue française au sein des activités économiques et culturelles et en soutenant la vitalité culturelle, en renforçant l'équité et l'inclusion et en offrant des activités dans les divers quartiers.

Objectifs

Décrire les objectifs poursuivis par le projet.

Les objectifs généraux du projet de la Fête nationale 2024 sont de:

- Favoriser l'organisation d'un événement festif à Montréal visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de tous les Québécoises et les Québécois
- Mettre de l'avant l'importance de la langue française dans l'offre culturelle montréalaise

Les objectifs spécifiques sont de :

- Sensibiliser les divers publics au caractère francophone de Montréal et développer leur sentiment d'appartenance à la langue et à la culture communes
- Permettre une participation active de la population aux célébrations de la Fête nationale dans une visée de cohésion sociale

- Valoriser la langue française auprès des Montréalaises et Montréalais, en mettant l'accent sur le caractère distinct et commun du Québec quant à sa culture de tradition française
- Permettre à des dizaines de milliers de personnes un accès à la culture musicale francophone

Clientèle cible

- Préciser le type de clientèle à qui s'adresse le projet.
- Mentionner les moyens déployés pour joindre la clientèle cible.

La promotion de grande portée autour de cet événement permettra de joindre l'ensemble des Montréalaises et Montréalais.

La campagne médiatique comprendra un plan de communications d'une valeur de plus de 2 millions et inclura:

- L'implication de plusieurs partenaires média dont : Québecor, Le Journal de Montréal, Cogeco médias, TVA et ICI Radio-Canada Télé :
 - Campagne dans Le Journal de Montréal incluant le cahier spécial week-end
 - Campagne d'autopromotion sur les ondes d'ICI Radio-Canada Télé et TVA
 - Campagne Abribus
 - Affichage intérieur et extérieur avec Publicité Sauvage
 - Campagne télé sur TVA
- Programme officiel
- Site internet de la Fête nationale
- Campagne numérique sur les réseaux sociaux de la Fête nationale ainsi que sur ceux des partenaires
- Relations publiques
 - Conférence de presse - fin mai 2024 au Club Soda
 - Répétition médiatique - date à confirmer - au parc Maisonneuve

Activités et calendrier de réalisation

- Décrire les activités du projet à réaliser d'ici le 31 décembre 2024.
- Remplir le tableau ci-dessous, qui précise le calendrier de réalisation 2024

Activité	Calendrier de réalisation 2024						
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet à déc
Confirmation du financement auprès du CFN			X				

Dépôt du cahier de charge du CFN auprès de la Ville				X			
Préparation du défilé et du grand spectacle		X	X	X	X	X	
Réunion avec intervenants de la ville					X		
Conférence de presse					X		
Déploiement des activités						X	
Suivi post-événement et reddition de compte							X

4. Résultats attendus

- Décrire les résultats attendus en précisant entre autres les indicateurs et les cibles.
- Le cas échéant, indiquer la mesure de satisfaction de la clientèle ou le processus d'assurance qualité prévus.

Évaluation quantitative prévue:

- Nombre de personnes assistant au défilé: 10 000 personnes
- Nombre de personnes assistant au grand spectacle: 50 000 personnes
- Auditoire du spectacle télédiffusé: 500 000 personnes

5. Partenariats

- Consulter les sections *Responsabilité* et *Appel à des tiers et sous-traitance* de la [convention d'aide financière](#).
- Le cas échéant, indiquez quels sont vos partenaires pour la réalisation du projet et la nature de la collaboration pour chacun d'entre eux.
- Le cas échéant, préciser la contribution financière du ou des partenaires.

La Service de la culture de la Ville de Montréal offre un soutien financier de 105 000 \$ au CFN et peut également compter sur le soutien technique des partenaires pour le déploiement du projet:

- Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie
- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
- Service de sécurité incendie de Montréal
- Urgences-Santé
- Société de transport de Montréal

Le CFN peut compter quant à lui compter le soutien financier de divers bailleurs de fonds publics, de divers partenaires médias et de commandites en biens et services de diverses entreprises logistiques.

6. Prévisions budgétaires détaillées

- Consulter l'annexe D de la [convention d'aide financière](#) pour connaître les dépenses non admissibles, par exemple la rémunération du personnel régulier de la Ville de Montréal et les frais de traduction.
- Remplir le tableau ci-dessous.

Catégorie de dépenses (liées directement à la réalisation du projet)	Dépenses prévues (en \$)
Coûts de main-d'œuvre (associés exclusivement à la réalisation des activités du projet, y compris les charges sociales, mais excluant les assurances collectives ou individuelles, les REER, les CELI ou les avantages de ce type) (environ 20 % du projet)	
Coûts de location d'équipements ou de locaux pour la réalisation des activités du projet	
Coûts d'achat de matériel et de fournitures nécessaires à la réalisation du projet	
Coûts de production	
Coûts de logistique et tenue d'activités	50 000\$
Frais d'étude et d'expertise-conseil	
Frais de sous-traitance pour la réalisation d'une partie des activités ou pour la conception de certains outils prévus dans le projet	
Dépenses associées aux activités de communication (diffusion, publication, publicité, etc.) directement liées aux activités du projet (voir aussi le Protocole de visibilité et d'affaires publiques de la convention d'aide financière)	
Frais nécessaires pour la gestion administrative du projet (vérification, comptabilité, informatique, juriste, acquisition ou location de matériel, etc.), jusqu'à concurrence de 10 % des coûts de main-d'œuvre associées à la réalisation des livrables	
Honoraires professionnels liés aux activités du projet	
Autres dépenses	

Dépenses totales prévues	50 000\$
8. Responsable	
Indiquer, dans le tableau ci-dessous, l'unité administrative responsable du projet ainsi que le prénom et le nom de la personne responsable du projet.	
Unité administrative responsable du projet	Service de la culture/Division festivals et événements (DFÉ)
Prénom et nom de la personne responsable du projet	• Bianelle Legros, chef de division DFÉ • Catherine Coupal-Schmidt agente de développement culturel

ANNEXE

Quelques renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique

Sources de données sociolinguistiques

- **Montréal en statistiques :**

- [Données sur les langues parlées à Montréal, recensements 2011 et 2016](#) (accès restreint : accessible dans un répertoire partagé à la Ville de Montréal)
- [Atlas sociodémographiques de 2016](#)
- [Annuaire statistiques 2016](#)

Remarque : La date de diffusion prévue par Statistiques Canada pour les données du Recensement de la population de 2021 sur la diversité linguistique et l'utilisation de l'anglais et du français au Canada est le 17 août 2021.

- **Office québécois de la langue française :** [Données sociolinguistiques – suivi de l'évolution de la situation linguistique](#)

Remarque : La Charte de la langue française adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et modifiée le 12 juin 2002 a conféré à l'Office québécois de la langue française la mission de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre.

Quelques faits saillants

- **Culture :** Selon le [Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec](#) publié en 2019, le choix de la langue des activités culturelles est aussi lié à l'âge des personnes. Chez les francophones, la proportion de personnes pratiquant le plus leurs activités en français augmente selon l'âge. Les jeunes de 15 à 34 ans sont ceux qui pratiquent le moins leurs activités culturelles en français (p. 54).
- **Travail :** Le [Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec](#) publié en 2019 a dressé une liste des secteurs d'activités économiques prioritaires, c'est-à-dire des secteurs où le français est le moins utilisé. Ces secteurs sont les suivants :
 - secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises;
 - secteur de pointe et du numérique (édition de logiciels et systèmes informatiques);
 - secteur des services professionnels, scientifiques et techniques;
 - secteur du commerce de gros;
 - secteur du transport et de l'entreposage.

De plus, selon l'étude [Langues utilisées dans diverses situations de travail au Québec en 2018](#) (publié en 2021), l'une des principales raisons mentionnées pour expliquer le recours à l'anglais au travail demeure les principales préférences linguistiques d'autrui. En 2018, 28,7 % des francophones travaillant sur l'île de Montréal expliquaient leur utilisation de l'anglais par la prise en considération des préférences de leurs collègues (p. 17).

- **Territoires prioritaires en matière de valorisation du français**

- Le rapport [Langues utilisées au travail \(2001-2016\)](#) contient une carte qui présente la portion de travailleuses et de travailleurs qui utilisaient l'anglais le plus souvent selon le lieu de travail, quartiers et municipalités de la RMR de Montréal (p. 30).
- Les [annuaires statistiques 2016](#) présentent des données sur la population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la langue utilisée le plus souvent au travail, par arrondissements.
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements où les pourcentages** de la population qui utilise le **français** le plus souvent **au travail** sont **les moins élevés** :
 - Pierrefonds-Roxboro¹ (42,7%);
 - Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (43,2 %);
 - Saint-Laurent (54,9 %);
 - LaSalle (56,5 %);
 - L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (58,5 %);
 - Ville-Marie (59,4 %).
 - Les [annuaires statistiques 2016](#) présentent aussi des données sur la population selon la connaissance des langues officielles, par arrondissement.
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements** où les pourcentages de la population qui **ne connaît que l'anglais** sont **les plus élevés** :
 - Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (23,9 %);
 - Pierrefonds-Roxboro (20 %);
 - LaSalle (18,4 %);
 - Ville-Marie (18 %);
 - Saint-Laurent (16 %);
 - Outremont (13,6 %).
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements** où les pourcentages de la population qui **ne connaît ni le français ni l'anglais** sont **les plus élevés** :
 - Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension (5,2 %);
 - Saint-Laurent (4,9 %);
 - Saint-Léonard (3,9 %);
 - Outremont (3,5 %);
 - Ahuntsic-Cartierville (3,0 %);
 - LaSalle et Montréal-Nord (2,7 %).

Remarque : Au moment de la rédaction de ce rapport de démarrage, la Direction de la recherche, de

¹ Cet arrondissement a obtenu une reconnaissance en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

l'évaluation et de la vérification interne de l'Office québécois de la langue française travaillait à la préparation d'une présentation à l'intention de la Ville de Montréal sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique. Cette présentation vise à enrichir la réflexion à l'égard des activités à déployer dans le cadre du [Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024](#) de la Ville de Montréal.

Rapports d'état d'avancement

Entente MLF-Ville de Montréal

2023-2025

Dictée PGL des municipalités

Résumé du projet



Le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) en partenariat avec la Fondation Paul Gérin-Lajoie déploie un projet de valorisation de la langue française à destination des familles immigrantes dans les espaces propres à la Ville et ses arrondissements.

En profitant de l'expertise et de la reconnaissance de la Dictée PGL, le BINAM a proposé un partenariat avec cette organisation pour la création du contenu pédagogique et des activités ludiques de valorisation de la langue portant sur la découverte du fonctionnement et de la vie sociale de la municipalité, avec un concours de dictée en fin de programme.

Réalisations

- 8 arrondissements impliqués dans la démarche :
 - Ahuntsic-Cartierville
 - Anjou
 - Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
 - Lachine
 - Lasalle
 - Montréal-Nord
 - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
 - Saint-Léonard
- Il est très important de mentionner l'implication des arrondissements participants, par l'entremise de leurs équipes de bibliothèques. Leur soutien dans l'identification des organismes qui desservent des personnes immigrantes, ainsi que pour la sélection des lieux des rencontres ont été essentiels.

- Les ateliers ont commencé la deuxième semaine du mois de mars. Au 30 mars, **234** personnes se sont inscrites.
- Grâce au soutien du Service de communications et de l'expérience citoyenne de la Ville de Montréal, le site internet de la Ville héberge, depuis le mois de mars, les informations de base de ce projet, permettant au public en général de se renseigner sur les activités en développement dans les 8 territoires participants, avec le lien vers le [site de la Fondation PGL](#) pour les inscriptions en ligne.
- Afin de contrer les enjeux de fracture numérique, le projet a déployé un grand nombre de ressources dans les écosystèmes communautaires afin de rejoindre sur place des personnes intéressées à se joindre à cette initiative. Des [affiches](#) et des formulaires d'inscription ont été distribués sur place.

Défis rencontrés

- Le recrutement de participantes et participants dans certains arrondissements a été un défi particulier pour l'équipe d'opérations.
- Lors de l'étape de recrutement, il a été constaté par les organismes communautaires ainsi que par les arrondissements que les frais de transport et le temps de déplacement pour assister aux ateliers impactent défavorablement le projet.
- Sur les 24 ateliers programmés à date, 10 ont dû être reportés à cause du nombre d'inscriptions.

État de situation

- Un total de **163** personnes étaient présentes aux ateliers dans **7** arrondissements.
- **24** ateliers ont été programmés, comportant les premiers sujets du calendrier : transport, mobilité et services environnementaux de la Ville.
- Comme atout, il est à mentionner l'effort de la Fondation PGL pour stimuler la présence des personnes lors de cette première phase d'ateliers, notamment par la remise de prix d'assiduité durant les activités, ainsi qu'à la deuxième étape du projet, soit lors des dictées locales et la grande finale, comme des tirages d'outils Druide et de billets d'entrée au musée Pointe-à-Callière.

Entente avec le ministère de la Langue française 2023-2025

Rapports d'état d'avancement

Préambule: positionnement pour la Ville en matière de valorisation du français

En parallèle aux stratégies développées dans le cadre de l'entente, un libellé de positionnement pour Montréal en matière de langue française a été travaillé avec la Commissaire à la langue française de la Ville de Montréal.

- Il était primordial de valider en amont une ligne directrice guidant les différents projets de valorisation du français dans une métropole diversifiée comme Montréal. Ceci permet aussi d'assurer la cohérence des actions de communication de la Ville et d'asseoir ce qui la distingue relativement à la langue française, ainsi que d'être clair sur ce que nous voulons devenir pour que tous travaillent dans le même sens.
- Il s'agit donc de se doter d'une base commune pour orienter les actions et les messages à véhiculer, d'un cadre stratégique permettant d'assurer une cohérence de ces différents projets, sur une thématique sensible autour de la valorisation du français.
- Le positionnement sert tant à l'interne pour l'analyse, la gestion de projet et la prise de décision, que pour orienter les projets de communication aux publics externes de l'organisation.

Réalisations

- Plusieurs ateliers ont eu lieu pour fournir un alignement fort de la place que Montréal veut donner au français, et rédiger un message relativement court et bien compréhensible pour le personnel de la Ville.
- Le libellé de positionnement pour Montréal en matière de langue française s'articule autour des notions suivantes : identité, rassembleur, inclusion, diversité, vitalité.

Défis rencontrés

- Définir un libellé clair, pertinent pour durer à moyen / long-terme, ambitieux et qui distingue la Ville de Montréal d'une manière cohérente par rapport aux autres organisations.

État de situation

- Des tests ont été effectués sur les projets en valorisation du français afin de s'assurer que le libellé soit applicable et compréhensible pour évaluer si les projets s'inscrivent bien dans ce cadre.
- Nous pourrions partager ce positionnement, qui inclut l'énoncé de Montréal, métropole

francophone des Amériques, après que les validations internes de ce libellé seront terminées.

1. Entente 2022-2025

Montréal en affaires et en français

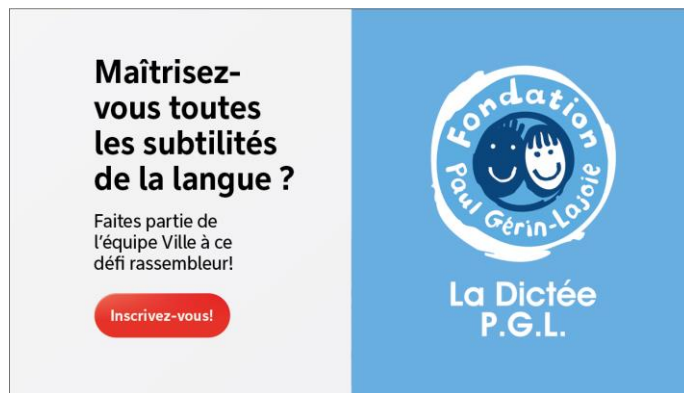
Résumé du projet

Le Service du développement économique (SDÉ) et le Service de l'expérience citoyenne et des communications (SECC), avec la collaboration de la commissaire à la langue française préparent une opération de communication afin de valoriser l'utilisation du français dans le milieu des affaires montréalais.

L'objectif est de sensibiliser l'écosystème entrepreneurial montréalais aux avantages de faire des affaires en français et à la valeur économique du marché de la francophonie.

Réalisations à ce jour

- **Participation de la Ville de Montréal à la [Dictée P.G.L. de la Francophonie 2024](#)** – La Ville a présenté pour la première fois une équipe lors de la dictée P.G.L. de la Francophonie. Plus de 80 membres du personnel ont participé à la première étape de la dictée dont 3 se sont rendus à la finale de la dictée en présentiel afin de représenter la Ville. C’est 18 970 personnes qui ont été rejointes par cet article d’infolettre.



T1 : Janvier à mars 2024	Actions prévues en T1 - Sondage sur la perception de l'utilisation du français dans le milieu des affaires à Montréal : à la suite de l'appel à soumissionner pour retenir les services d'une firme de sondage, nous avons retenu les services de BIP Recherche. Cela nous permettra de mieux orienter nos stratégies dans la diffusion de la communication prévue à l'entente de démarrage. En plus de fournir un état des lieux afin de savoir comment les entreprises montréalaises se situent vis-à-vis de la langue française, cette étude permettra de recueillir leurs besoins quant aux outils ou moyens à mettre en œuvre pour développer plus d'affaires en français ou accroître son utilisation au sein des entreprises, par exemple. Des freins ou réticences seront de plus identifiées dans le but d'avoir un portrait global de la situation dans le secteur des affaires à Montréal. • Sollicitation des partenaires collaborateurs et événementiels (PME Montréal, CCMM) - Une équipe de spécialistes à PME Montréal est mobilisée pour nous soutenir dans la diffusion des contenus développés dans le cadre de ce projet. • Identification des messages clés et élaboration d'une structure de stratégie de contenus pour l'opération de communication média et numérique - en cours
--	---

	• Réalisation de capsules d'information sur la valeur du français dans le développement des affaires (en partenariat avec l'École des entrepreneurs du Québec) - en cours • Recrutement d'une firme spécialisée pour nous appuyer dans l'élaboration de la stratégie de relations de presse – en cours
--	---

Défis rencontrés

- Avant de poursuivre le projet, il était important de revoir le positionnement de la Ville à l'égard de la valorisation de la langue française, dans la foulée de l'entrée en vigueur de la loi 96 et l'arrivée de la nouvelle commissaire (voir le préambule). Ceci a entraîné un délai dans le déploiement des actions de communication prévues pour lesquelles le Ministère a accepté de repousser l'échéance.

État de la situation

- L'orientation de nos prochaines actions est liée aux résultats du sondage qui arriveront au deuxième trimestre de l'année 2024.

Budget - le total des sommes engagées à ce jour est de 73 023,36 \$:

Action	État d'avancement	Date livrable	Budget
Mandat de recherche auprès de l'Observatoire de la francophonie économique	Réalisé		31 000 \$
Capsules de formation - Contenus partenaires (EEQ et partenaires du SDÉ)	En attente	Mars – Avril 2024	18 000\$
Sondage de perception auprès de la communauté d'affaires	En cours	Mars - Avril 2024	42 025 \$
Placement médias (PME Mtl ou autres plateformes d'affaires)	À réaliser	Mai 2024	29 000 \$

Entrevues, articles et événements (Agence de relations de presse promotionnelles), incluant la production des outils nécessaires	À réaliser	De juin à mi-septembre 2024 (les montants seront engagés avant ce délai)	99 000\$
Coûts de logistique et tenue d'activités (relations de presse)			25 000 \$
Frais liés à la production pour la diffusion en communication			25 000 \$
Autres dépenses			3 475 \$
			272 500 \$

2. Entente 2023-2025

Opérations de promotion de la langue française

Résumé du projet

Le projet, piloté par le Service de l'expérience citoyenne et des communications, se traduit par le développement et le déploiement d'un plan de communication marketing visant à faire rayonner la langue française dans la métropole et renforcer le positionnement de Montréal comme métropole francophone des Amériques.

Réalisations

- **Visibilité** à l'international afin de mettre en vedette la littérature québécoise, en devenant partenaire de [l'exposition Cœur nomade](#) lors du Festival du livre de Paris.

Défis rencontrés

- Les réactions sont vives et le sujet de la langue française est sensible dans l'espace public montréalais. Le caractère cosmopolite de la métropole amène des défis supplémentaires dans la valorisation du français, ce qui crée des tensions auprès de partenaires externes. Il est d'autant plus important de bien préparer les communications, incluant les messages-clé émanant de la Ville, de façon à rallier l'ensemble de la population autour du français en tant que langue commune.
- L'opération de communication a été élargie afin de s'orienter plus vers la promotion des programmes et activités offertes par la Ville pour vivre et prospérer en français, plutôt que de déployer une campagne publicitaire en tant que tel.
- Le comblement du poste de coordonnateur du projet a été plus long que prévu. Son arrivée en poste le 8 avril dernier aidera à accélérer l'articulation des stratégies et à assurer la cohérence de l'ensemble des actions mises en place.

État de situation

- Une **stratégie de communications marketing** est en train d'être finalisée afin de promouvoir les activités de valorisation du français. Elle permettra, tout au long **de la fin de l'été et de l'automne 2024**, de faire la promotion des activités culturelles et sportives mettant en avant le français.
 - **Cibles** : la grande population montréalaise, plus particulièrement les jeunes (moins de 35 ans), les allophones et personnes issues de la diversité culturelle, le personnel de la Ville de Montréal
 - Les tactiques utilisées seront déployées sous forme de communication de proximité, c'est-à-dire qu'elles seront spécifiquement élaborées pour atteindre les cibles identifiées.
 - La campagne mettra de l'avant des témoignages d'ambassadrices et d'ambassadeurs amoureux de la langue française, **de jeunes pratiquant les activités identifiées** et d'utilisateurs du réseau de la Ville. L'objectif est de faire entendre la voix de la population, de montrer que l'utilisation du français est quotidienne et ludique, et qu'elle permet de mieux vivre au sein de la communauté.
 - Les messages seront relayés sur différentes plateformes et médias, activation de partenariats afin d'accroître la visibilité entourant des événements montréalais dans lesquels le français est à l'honneur.

Exemple de projet développé dans le cadre de l'opération: le mois de la Francophonie et Journée internationale de la Francophonie

Résumé du projet:

- Un plan de communication a été spécifiquement déployé pour souligner le mois et la journée internationale de la Francophonie. Ceci débutait la promotion des activités valorisant le français auprès du grand public montréalais.
- Les objectifs de communication étaient de faire connaître les différentes initiatives à Montréal qui mettent en valeur la francophonie et d'inviter les montréalaises et montréalais de toutes origines

à célébrer la francophonie dans toute sa diversité et à participer aux activités proposées par la Ville en mars.

- Nous avons pour cela mis en valeur l'aspect rassembleur de la langue française à Montréal à travers toute l'offre culturelle et de loisir, ses citoyens et ses partenaires qui œuvrent à la valorisation du français sur le territoire.

Réalisations

- Un [communiqué de presse](#) présentant succinctement les différentes initiatives autour de cette célébration, tant sur le plan culturel qu'au niveau de l'organisation
- Une [infolettre à la population](#) mettant en avant l'offre culturelle de la Ville en matière de français
- Des relations de presse sous forme d'articles et d'entrevues de [la Commissaire à la langue française](#) dans les médias
- Des [communications internes](#) durant le mois de mars pour sensibiliser à ces événements festifs, dont un message courriel du directeur général de la Ville de Montréal à l'ensemble des 28 000 employés et employées de la Ville
- Des publications sur les médias sociaux, célébrant tour à tour la diversité, les nombreuses sorties proposées ou encore des activités ludiques :
 - [œuvre du collectif WECAN](#)
 - [activités en français](#)
 - [les mots qui font fourcher la langue](#)

Défis rencontrés

- La réception de ces opérations communicationnelles auprès des publics ciblés était suivie de près afin de s'ajuster au besoin.

État de situation et résultats

- Les retombées ont été bonnes pour cette offensive qui ouvre la voie aux futures actions de communication. Nous allons nous servir de cette expérience afin d'amorcer la suite de la promotion des activités valorisant le français.

Canaux de communication	Contenus	Impressions*	**Engagement	Clics	Nombre d'ouvertures / vues
Facebook Ville de Montréal	8 différents mots inusités de la langue française - format stories	12 113	106 (0.90 %)		
	Invitation à célébrer la francophonie – format publication	4 790	185 (3,86 %)		

	Promotion Théâtre de la Roulotte et ses ateliers de francisation – format publication de portrait	952	576 (6,04%)		
	CŒuvre du collectif WECAN en collaboration des personnes allophones participantes au projet de valorisation du français dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	7 448	313 (4,2 %)		
LinkedIn Ville de Montréal	Mention de la participation de la Ville à la Dictée P.G.L. de la francophonie – format vote	26 987	34 (0,12%)		
Facebook et Instagram Bibliothèques de Montréal	Mois de la francophonie + Programme Contact, le plaisir des livres	3 199	113 (4,38 %)		
Facebook Centre des mémoires Montréalaises - MEM	Programme <i>Des racines pour grandir, Montréal 101</i> et <i>Vous faites partie de l'histoire!</i>				
Infolettre citoyenne Ville de Montréal - 7 mars	Contenu culture et francophonie			148	4 932
Infolettre interne <i>Mot du DG</i> – 1er mars	Montréal, Métropole francophone des Amériques				18 982
Infolettre interne Ville	La francophonie et la Ville - Dictée PGL, activités culturelles et programmes en francophonie			40	190
Communiqué de presse Mois de la francophonie et Journée de la francophonie sur montreal.ca					Mois de la francophonie 48 Journée de la francophonie 29

*Impressions : le nombre de fois où le contenu est affiché/vu, peu importe si l'on clique dessus ou non.

**Engagement : interaction des lecteurs avec le contenu

**Convention d'aide financière entre le ministre responsable de la
Langue française et la Ville de Montréal 2023-2025**

Rapport de démarrage 2024

Ville de Montréal

Mai 2024

Contexte

Une convention d'aide financière entre le ministre responsable de la langue française et la Ville de Montréal a été signée pour l'accomplissement d'un ensemble de projets de promotion et de valorisation de la langue française.

En conformité avec l'annexe B de la [convention d'aide financière](#), la Ville de Montréal s'engage à soumettre un rapport de démarrage comprenant « **la description des activités des projets à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 dans le cadre de la convention d'aide financière et les prévisions budgétaires détaillées estimées pour ces projets** ».

Le rapport sera présenté au comité de suivi qui sera constitué en vertu de la clause 6 de la convention d'aide financière. Ce comité a entre autres pour mandat d'approuver les activités prévues aux projets ainsi que les prévisions budgétaires allouées à sa réalisation. Il est composé de trois personnes représentantes du MINISTRE et de deux personnes représentantes de la Ville de Montréal. Il importe de préciser que la convention d'aide financière prévoit que « les activités régulières de l'ORGANISME et celles de ses partenaires, de même que celles qui ont une portée ou un objectif politique, ne sont pas admissibles ».

La coordination de la préparation du rapport de démarrage est prise en charge par le Bureau des relations gouvernementales et municipales de la Ville de Montréal.

Objectifs des activités des projets

Comme indiqué à l'annexe A de la convention d'aide financière, les activités des projets à réaliser dans le cadre de la convention s'inscrivent dans les axes *Valorisation* et *Inclusion* du [Plan d'action en matière de valorisation de la langue française pour la période 2021-2024](#) de la Ville de Montréal. Elles poursuivent les objectifs suivants :

- Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement;
- Valoriser la langue française auprès des Montréalais et Montréalaises allophones ou anglophones issus de la diversité, en mettant l'emphasis sur le caractère distinct et commun du Québec quant à sa culture de tradition française;
- Mobiliser la communauté d'affaires montréalaise autour de la valorisation et de la promotion de l'usage du français, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée de faire des affaires en français au Québec et la force économique de cette langue à l'échelle nationale et internationale;
- Éveiller au fait français les personnes allophones et anglophones nouvellement arrivées sur le territoire montréalais et susciter l'engagement de la société civile pour les soutenir dans leur apprentissage et leur utilisation de la langue de la vie publique;
- Sensibiliser les jeunes au caractère francophone de Montréal et développer leur sentiment d'appartenance à la langue et à la culture communes.

Renseignements importants

Le formulaire ci-dessous a été conçu pour être rempli de manière électronique.
Un formulaire doit être rempli pour chaque projet proposé.
Toutes les rubriques doivent être remplies.

Les contenus doivent être rédigés en français, dans une langue de qualité.

SECTION 1 PROJET
1.1 Titre du projet
Valorisation du français dans les camps d'été : l'intégration linguistique par le sport et le plaisir
1.2 Résumé du projet
Présenter sommairement le projet. Dans le cadre de l'entente entre le ministère de la Langue française et la Ville de Montréal, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) en partenariat avec Réseau réussite Montréal (RRM) souhaite déployer un projet de valorisation de la langue française à destination de jeunes immigrants dans le cadre de 25 camps d'été à Montréal en 2024. De septembre à juin, l'environnement scolaire procure aux jeunes immigrants et immigrantes nouvellement arrivés un lieu de soutien et d'intégration dont les impacts positifs se répercutent sur toute leur famille. En contrepartie, en période estivale, ces populations sont confrontées à des défis spécifiques à leur situation qui engendrent un contexte d'isolement et d'exclusion venant freiner leur exposition au français, et leur intégration. Le constat est que les enfants immigrants nouvellement arrivés fréquentent peu les camps de jour. Or, les bénéfices de la participation à ces initiatives estivales pour les jeunes nouveaux arrivants et leur famille sont reconnus. Des études soulignent l'apport de ces lieux sur le développement du sentiment d'appartenance et des habiletés sociales et langagières, l'apprentissage des normes sociales et culturelles, le rapprochement interculturel ainsi que la familiarisation avec les ressources de proximité. Dans une approche ludique et récréative, les camps de jour sont des environnements dont les conditions sont propices à la promotion et à la valorisation de l'utilisation du français, et à la poursuite de l'intégration. Ce projet vient se greffer avec toute une stratégie développée par RRM depuis plusieurs années, où en collaboration avec des organismes bien ancrés dans une vingtaine de quartiers desservis, des

camps d'été sont offerts gratuitement aux jeunes montréalais, notamment à celles et ceux issus d'une immigration récente.

Son initiative macro a pour objectif la mobilisation des différents acteurs de l'île de Montréal afin d'être un lieu de convergence des actions ayant une influence positive sur les jeunes, les parents et les intervenants, dans le but d'améliorer des pratiques inclusives, ainsi que d'accroître la persévérance, la réussite et le raccrochage scolaires.

Précision : La demande couvre uniquement le volet de valorisation du français auprès des jeunes participants aux camps et l'outillage des équipes d'animation.

1.3 Description détaillée du projet

Contexte

Préciser l'action du [Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024](#) ainsi que les objectifs de la convention d'aide financière visés par le projet.

Décrire le contexte dans lequel s'inscrit le projet.

Faire brièvement état des connaissances sur lesquelles s'appuie le projet par rapport au contexte et à la problématique (voir certains renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique à l'annexe 1).

Tenir compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes et, lorsque cela s'applique, des principes de la Loi sur le développement durable.

Le projet **d'inclusion et de socialisation linguistique des jeunes nouveaux arrivants en camp de jour** s'inscrit dans l'axe inclusion du [plan d'action en matière de valorisation de la langue française](#), pour répondre à la recommandation 22 : Animer en français les milieux de vie investis par les personnes immigrantes allophones.

Le projet d'intégration linguistique des jeunes nouveaux arrivants en camp de jour a pour objectif de favoriser l'intégration et la réussite éducative des enfants immigrants nouvellement arrivés par l'amélioration des pratiques inclusives dans les camps de jour :

Soutenir la socialisation linguistique par l'exposition au français dans un environnement à la fois encadré et ludique.

Lever les barrières qui limitent la participation de ces enfants dans des camps de jour.

Accompagner les organisations afin de générer un changement de pratiques favorisant l'inclusion.

Issu d'une démarche évaluative et s'inscrivant dans une approche collaborative intersectorielle, le projet cadre dans ses versions précédentes a permis le développement d'un modèle reconnu pour son fort potentiel. L'étude, déployée sur 3 ans et menée dans 8 camps de jour partenaires, a permis l'identification de facteurs optimaux de mise en œuvre qui ont mené aux recommandations pratiques qui sous-tendent l'implantation de la démarche, dont : le rôle clé des coordonnateurs des camps dans l'implantation des pratiques, l'importance de former, d'accompagner et de renforcer les compétences interculturelles des équipes, la valeur de la mixité des groupes et de l'approche école- famille-communauté.

La démarche évaluative a, d'une part, renforcé la thèse soutenant que les camps de jour constituent un environnement de proximité idéal pour poursuivre l'intégration des enfants et des familles pendant l'été. Ces lieux de proximité offrent un apport positif sur le développement du

sentiment d'appartenance et des habiletés sociales et langagières et le rapprochement interculturel. D'autres part, l'étude a aussi mis en lumière que, pour y parvenir, les camps de jour doivent adapter leurs pratiques organisationnelles afin d'être plus inclusifs.

Depuis plusieurs années, RRM en collaboration avec des organismes des écosystèmes locaux, déploie une offre de camps d'été dans une vingtaine de quartiers. Ce projet bonifiera l'ensemble de la programmation proposée, avec l'ajout du volet inclusion et socialisation linguistique, qui consiste à l'adaptation de la programmation et à la révision des stratégies d'animation auprès des jeunes, en tenant compte du contexte interculturel et multilingue.

Les quartiers et lieux de camps de jour sont sélectionnés en partenariat avec les Centres de services scolaires (CSSMB, CSSDM, CSSPI), en fonction du nombre de classes d'accueil et de la proximité géographique pour les familles immigrantes nouvellement arrivées.

Objectifs

Décrire les objectifs poursuivis par le projet.

Objectifs spécifiques :

Soutenir la valorisation et la reconnaissance de la langue française par l'entremise de la socialisation linguistique et l'exposition au français dans un environnement à la fois encadré et ludique.

Lever les barrières qui limitent la participation de ces enfants dans des camps de jour.

Accompagner les organisations partenaires dans les différents arrondissements, afin de générer un changement de pratiques favorisant l'inclusion.

Ces objectifs sont en lien direct avec l'action du Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 visant à promouvoir l'utilisation de la langue française auprès des citoyennes et citoyens de Montréal.

Clientèle cible

Préciser le type de clientèle à qui s'adresse le projet.

Mentionner les moyens déployés pour joindre la clientèle cible.

Clientèle cible

25 camps de jour partenaires

20 quartiers desservis

1200 participants : 915 âgés de 5 à 12 ans - 285 âgés de 13 à 16 ans

400 membres du personnel des camps de jour formés (animateurs, aide-animateurs, coordonnateurs)

Grâce au projet cadre, RRM profite d'un groupe d'organismes partenaires qui font le recrutement des jeunes.

Activités et calendrier de réalisation

Accompagnement par RRM des 25 équipes de gestion (y compris les coordinations) dans l'analyse, la révision et l'adaptation des composantes de leur camp (composition des équipes, soutien aux animateurs, activités offertes, etc.).

Inclusion du composant intégration linguistique et valorisation du français dans le guide d'implantation dans les camps participants.

Tenue de rencontres d'appropriation des contenus de formation et des outils avec les coordonnateurs pour assurer un transfert des connaissances visant le soutien à leurs équipes.

Adaptation de la programmation et révision des stratégies d'animation en tenant compte du contexte interculturel et plurilingue (avant le camp et en période de rétroaction chaque semaine de camp).

Veiller à l'appropriation de stratégies d'intervention, dont l'intégration linguistique et la compréhension du parcours migratoire.

Planification et révision des activités sportives et ludiques, en prenant en compte les intentions de valorisation du français et de rapprochement interculturel (avant le camp et pendant l'été).

Appuyer les groupes d'animateurs dans les spécificités quotidiennes vécues dans le cadre du projet (conseils, soutien, accompagnement dans la préparation et dans les interventions, etc.).

Soutenir l'approche d'accompagnement des enfants et des familles dans l'intégration au camp de jour et, plus globalement, la liaison avec les autres ressources de la communauté.

Incorporation quotidienne de la mixité culturelle et linguistique dans les groupes d'enfants (composition des groupes, mixité lors des activités, etc.).

Formation des animateurs, comprenant des notions reliées aux défis de la langue dans un contexte pluriculturel.

Organisation, par les camps de jour, d'occasions d'échanges et de rencontres entre les familles (gala de fin de camp, déjeuner d'accueil, etc.)

Impacts souhaités :

Diminuer les barrières à l'inclusion linguistique des enfants et des familles nouvellement arrivées au sein des 25 camps de jour participants.

Améliorer la connaissance des ressources pour la pratique du français au sein des différents territoires participants.

Instaurer des pratiques basées sur une approche inclusive au sein des camps de jour participants.

Contribuer à bâtir des communautés plus ouvertes et des familles plus connectées entre elles.

Remplir le tableau ci-dessous, qui précise le calendrier de réalisation 2024

Activité	Calendrier de réalisation 2024			
	Juin 2024	Juillet 2024	Septembre 2024	Octobre 2024
Planification et élaboration des outils et contenus.				

Diffusion initiale de la boîte à outils aux organismes partenaires				
Rencontres d'appropriation de contenus				
Accompagnement et validation de l'utilisation des contenus par les équipes d'animation (en continu)				
Formation des équipes d'animation				
Intégration des notions liées à la richesse du français au sein de la société montréalaise				
Activités sportives et de loisirs invitant à l'intégration sociale et linguistique francophone				
Démarche d'évaluation apprenante				
Organisation d'occasions d'échanges et de rencontres entre les familles (gala de fin de camp, déjeuner d'accueil, etc.) (Selon la programmation de chaque camp de jour partenaire)				

4. Résultats attendus

Écrire les résultats attendus en précisant entre autres les indicateurs et les cibles.

Cas échéant, indiquer la mesure de satisfaction de la clientèle ou le processus d'assurance qualité prévus.

Sensibiliser les jeunes participants aux camps de jour et leurs familles à l'importance de la valorisation de la langue française.

Résultats :

Les équipes de gestion (coordonnateurs et directions) de 25 camps de jour ont été accompagnées pour développer les connaissances et compétences menant à l'adaptation de leur service à l'égard de la mise en valeur du français au sein de la société montréalaise.

Les équipes de travail (animateurs, aide-animateurs, intervenant, coordonnateur) de 25 camps de jour sont plus outillées et compétentes à réaliser leur travail en vue d'une meilleure intégration linguistique.

Les équipes terrain (animateurs, aide-animateurs, intervenant, coordonnateur) de 25 camps de jour sont bonifiées avec l'ajout d'un intervenant pivot qualifié et dédié à la médiation interculturelle et agissant en support aux équipes.

Le processus de référencement et d'inscription est adapté pour adopter une approche plus consciente des défis de l'intégration linguistique des jeunes immigrants allophones.

Une meilleure communication et une continuité de services entre les acteurs locaux qui œuvrent auprès des familles immigrantes nouvellement arrivées.

Une plus grande exposition de tous les enfants des camps participants à des expériences et activités sportives et ludiques qui favorisent la mise en valeur du fait francophone.

Des jeunes et familles immigrantes qui développent une reconnaissance des outils disponibles pour l'amélioration et le pratique du français dans leurs milieux.

Favoriser l'outillage des membres du personnel des camps de jour :

Le 90 % des membres des équipes des camps de jour, notamment ceux d'animation seront sensibilisés et outillés sur la promotion de la langue française auprès des jeunes issus de l'immigration récente. Au moins 350 membres du personnel auront participé aux activités de formation et auront reçu le matériel d'accompagnement qui comprend, entre autres, des outils pour la mise en valeur de la francophonie à Montréal.

Promouvoir et animer les milieux de vie pour la découverte et la valorisation de la langue française de la culture montréalaise :

75% des participant.es aux camps auront reconnu l'importance de la langue française pour favoriser une meilleure intégration sociale.
70% des familles consultées auront reconnu l'importance des activités de promotion du français pour leurs enfants.
90% des échanges lors des activités des camps d'été auront préconisé la valorisation du français, dans un contexte de bienveillance et de médiation interculturelle.

5. Partenariats

Consulter les sections *Responsabilité* et *Appel à des tiers et sous-traitance* de la [convention d'aide financière](#).

Cas échéant, indiquez quels sont vos partenaires pour la réalisation du projet et la nature de la collaboration pour chacun d'entre eux.

Cas échéant, préciser la contribution financière du ou des partenaires.

D'autres partenaires financiers :

Centraide

Réseau québécois pour la réussite éducative

Ville de Montréal (Prolongation du Fonds diversité et inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables)

Centre de services scolaires de Montréal

Liste préliminaire de camps de jour participants au projet cadre :

Bureau de la communauté haïtienne de Montréal (Villeray)

CARI St-Laurent (St-Laurent)

Centre Lasallien (St-Michel)

Gestion MultiSport (St-Léonard)

Jeunesse Loyola (Notre-Dame-de-Grâce)

Les Fourchettes de l'espoir (Montréal-Nord)

Équipe RDP (Rivière-des-Prairies)
 Relais du Bout (Pointe-aux-Trembles)
 CHORRA (Anjou)
 PROMIS (Côte-des-Neiges)
 Service de loisirs St-Fabien (Mercier-Ouest)
 Toujours ensemble (Verdun)
 YMCA (Pierrefonds-Roxboro)
 YMCA (Pointe-St-Charles)
 YMCA (Cartierville)
 Union des Familles d'Ahuntsic (Ahuntsic-Cartierville)
 Saints-Martyrs-Canadiens (Ahuntsic-Cartierville)
 Services de loisirs Henri-Julien (Christ-Roi) (Ahuntsic-Cartierville)
 MANA (Île-des-Sœurs)
 Centre de loisirs de Lachine (Lachine)
 Club Jeune Aire de Lasalle (Lasalle)
 YMCA -Zone d'accueil et de découverte Lasalle Montréal-Nord St-Laurent St-Léonard

6. Prévisions budgétaires détaillées

Consulter l'annexe D de la [convention d'aide financière](#) pour connaître les dépenses non admissibles, par exemple la rémunération du personnel régulier de la Ville de Montréal et les frais de traduction. Remplir le tableau ci-dessous.

Catégorie de dépenses (liées directement à la réalisation du projet)	Dépenses prévues (en \$)
Coûts de main-d'œuvre (associés exclusivement à la réalisation des activités du projet, y compris les charges sociales, mais excluant les assurances collectives ou individuelles, les REER, les CELI ou les avantages de ce type)	
Coûts de location d'équipements ou de locaux pour la réalisation des activités du projet	
Coûts d'achat de matériel et de fournitures nécessaires à la réalisation du projet	
Coûts de production	

Coûts de logistique et tenue d'activités	10 000 \$
Frais d'étude et d'expertise-conseil	
Frais de sous-traitance pour la réalisation d'une partie des activités ou pour la conception de certains outils prévus dans le projet	
Dépenses associées aux activités de communication (diffusion, publication, publicité, etc.) directement liées aux activités du projet (voir aussi le Protocole de visibilité et d'affaires publiques de la convention d'aide financière)	5 544 \$
Frais nécessaires pour la gestion administrative du projet (vérification, comptabilité, informatique, juriste, acquisition ou location de matériel, etc.), jusqu'à concurrence de 10 % des coûts de main-d'œuvre associées à la réalisation des livrables	
Honoraires professionnels liés aux activités du projet	30 456 \$
Autres dépenses	4 000 \$
Dépenses totales prévues	50 000 \$

8. Responsable

Indiquer dans le tableau ci-dessous, l'unité administrative responsable du projet ainsi que le prénom et le nom de la personne responsable du projet.

Unité administrative responsable du projet	Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM-SDIS)
Prénom et nom de la personne responsable du projet	Audrey Bady. Cheffe de section. Développement local

ANNEXE

Quelques renseignements sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique (cette section sera actualisée ultérieurement)

Sources de données sociolinguistiques

- **Montréal en statistiques :**
 - [Données sur les langues parlées à Montréal, recensements 2011 et 2016](#) (accès restreint : accessible dans un répertoire partagé à la Ville de Montréal)
 - [Atlas sociodémographiques de 2016](#)
 - [Annuaire statistiques 2016](#)

Remarque : La date de diffusion prévue par Statistiques Canada pour les données du Recensement de la population de 2021 sur la diversité linguistique et l'utilisation de l'anglais et du français au Canada est le 17 août 2021.

- **Office québécois de la langue française** : [Données sociolinguistiques – suivi de l'évolution de la situation linguistique](#)

Remarque : La Charte de la langue française adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et modifiée le 12 juin 2002 a conféré à l'Office québécois de la langue française la mission de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre.

Quelques faits saillants

- **Culture** : Selon le [Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec](#) publié en 2019, le choix de la langue des activités culturelles est aussi lié à l'âge des personnes. Chez les francophones, la proportion de personnes pratiquant le plus leurs activités en français augmente selon l'âge. Les jeunes de 15 à 34 ans sont ceux qui pratiquent le moins leurs activités culturelles en français (p. 54).
- **Travail** : Le [Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec](#) publié en 2019 a dressé une liste des secteurs d'activités économiques prioritaires, c'est-à-dire des secteurs où le français est le moins utilisé. Ces secteurs sont les suivants :
 - secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises;
 - secteur de pointe et du numérique (édition de logiciels et systèmes informatiques);
 - secteur des services professionnels, scientifiques et techniques;
 - secteur du commerce de gros;
 - secteur du transport et de l'entreposage.

De plus, selon l'étude [Langues utilisées dans diverses situations de travail au Québec en 2018](#) (publié en 2021), l'une des principales raisons mentionnées pour expliquer le recours à l'anglais au travail demeure les principales préférences linguistiques d'autrui. En 2018, 28,7 % des francophones travaillant sur l'île de Montréal expliquaient leur utilisation de l'anglais par la prise en considération des préférences de leurs collègues (p. 17).

- **Territoires prioritaires en matière de valorisation du français**
 - Le rapport [Langues utilisées au travail \(2001-2016\)](#) contient une carte qui présente la portion de travailleuses et de travailleurs qui utilisaient l'anglais le plus souvent selon le lieu de travail, quartiers et municipalités de la RMR de Montréal (p. 30).
 - Les [annuaires statistiques 2016](#) présentent des données sur la population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la langue utilisée le plus souvent au travail, par arrondissements.
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements où les pourcentages** de la population qui utilise le **français** le plus souvent **au travail** sont **les moins élevés** :

- Pierrefonds-Roxboro (42,7%);
- Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (43,2 %);
- Saint-Laurent (54,9 %);
- LaSalle (56,5 %);
- L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (58,5 %);
- Ville-Marie (59,4 %).
- Les [annuaires statistiques 2016](#) présentent aussi des données sur la population selon la connaissance des langues officielles, par arrondissement.
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements** où les pourcentages de la population qui **ne connaît que l'anglais** sont **les plus élevés** :
 - Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (23,9 %);
 - Pierrefonds-Roxboro (20 %);
 - LaSalle (18,4 %);
 - Ville-Marie (18 %);
 - Saint-Laurent (16 %);
 - Outremont (13,6 %).
 - À titre indicatif, voici les **six arrondissements** où les pourcentages de la population qui **ne connaît ni le français ni l'anglais** sont **les plus élevés** :
 - Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (5,2 %);
 - Saint-Laurent (4,9 %);
 - Saint-Léonard (3,9 %);
 - Outremont (3,5 %);
 - Ahuntsic-Cartierville (3,0 %);
 - LaSalle et Montréal-Nord (2,7 %).

Remarque : Au moment de la rédaction de ce rapport de démarrage, la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la vérification interne de l'Office québécois de la langue française travaillait à la préparation d'une présentation à l'intention de la Ville de Montréal sur le suivi de l'évolution de la situation linguistique. Cette présentation vise à enrichir la réflexion à l'égard des activités à déployer dans le cadre du [Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024](#) de la Ville de Montréal.

2023-2025			
Dictée P.G.L. municipale	Partenariat avec la Fondation PGL pour la création de contenu pédagogique et d'activités ludiques de valorisation de la langue portant sur la découverte du fonctionnement et de la vie sociale de la municipalité, avec une dictée en fin de programme. Projet porté par le BINAM.	BINAM	180000,00
Valorisation du français dans les camps d'été : l'intégration linguistique par le sport et le plaisir	En partenariat avec Réseau réussite Montréal (RRM) déploiement d'un projet de valorisation de la langue française à destination de jeunes immigrants dans le cadre de 25 camps d'été à Montréal en 2024.	BINAM	50000,00
Opérations de communication	Opérations de communications diverses pour soutenir la valorisation de la langue française. Valorisation des projets existants et soutien de projets variés comme le Parlement des écrivaines francophones (avril 2023); mois de la Francophonie (mars), etc. Comprend l'embauche de deux ressources.	Direction générale/Service des communications	770000,00
RDV des affaires francophones	Organiser un rendez-vous des forces vives du milieu des affaires, de la culture et du tourisme de Montréal, afin de valoriser le français comme élément distinctif de notre économie (automne 2024)	BRGM/SDE	50000,00
Célébrations de la Fête nationale	Célébrations de la Fête nationale.	Service de la culture	50000,00
Fonds de programmation francophone (FPF) - Festivals et événements	Permettre aux Festivals et événements culturels de développer un projet en collégialité avec au minimum un autre organisme culturel partenaire dans le but de déployer une programmation visant à valoriser la langue française.	Service de la culture	400 000
Total			1 500 000 \$